BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Mazan

PRINTEMPS 2021

PAGES 4 à 7

Les dossiers dont il faut parler

©Hubert Tabutiaux

PÔLE FRANCINE FOUSSA
Espace numérique et Micro-Folie
p. 13

FOCUS
Mazan, facebook, ses pages et ses groupes
p. 26

HISTOIRE
Une lettre de 1897 revient sur Mazan
p. 28

Sommaire

03

EDITO

04

LES DOSSIERS

08

HABITAT

10

LA BOISERIE

12

POLE FOUSSA

14

ÉVÈNEMENTS

16

SOLIDARITÉ

18

VIE MUNICIPALE

20

SPORT

22

SÉCURITÉ

23
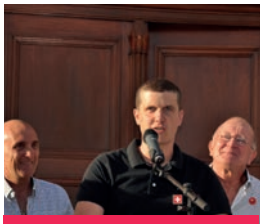
VIE COMMUNALE

24

VIE ÉCONOMIQUE

26

FOCUS

28
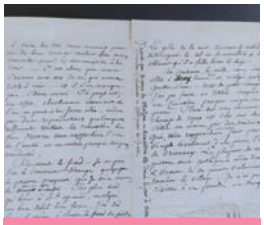
HISTOIRE

30
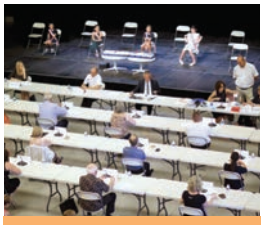
CONSEIL MUNICIPAL

31
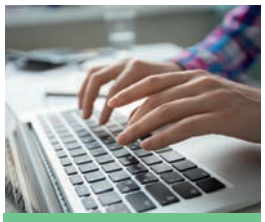
TRIBUNE LIBRE

32

AGENDA

34

INFOS PRATIQUES

Votre bulletin municipal est disponible en téléchargement sur www.mazan.fr

Publication trimestrielle
Editeur : Mairie de Mazan
Directeur de la publication : Louis Bonnet
Élu responsable de la publication, rédacteur en chef : Georges Michel
Rédacteurs : Georges Michel, Sophie Clément, Jean-Philippe Achard, Caroline Maritan, Amandine Lebreton, Joseph Barruol
Crédits photo : service communication de la Ville, bibliothèque municipale (p.12), Pôle social (p.16 et 17), Hubert Tabutiaux (couverture et p.15), label Paraty (p.10 et 13), Pascal Vasset (p.20), Olivier Jouvaud (p.21), François Bottani (p.21), François Richy (p.23), Audrey Pevergne (p.23), Maud Delaflotte Château de Mazan (p.25), Yves Huet (p.30).
Impression : Certifié Imprim'Vert - Papier 100% recyclé
Tirage : 3 500 exemplaires - ISSN : 1143-9769

Mazan terroir du géant

Edito

Mazanaises, Mazanais

Un an que nous vivons sous la pression du Covid. Un an de gestes barrière. Un an de privations : restaurant, bar, culture, cinéma, fête…
Mazan a fait face afin de limiter les effets négatifs de cette crise sanitaire et économique :
Achats de masques adultes et enfants, centre de dépistage, marchés, fête votive, journée du Muscat, vide grenier, animation de Noël, carnaval…

Je veux remercier celles et ceux qui se sont investis pour que cette période difficile soit la plus douce possible. Je pense notamment au CCAS, au Comité des fêtes, aux agents municipaux et plus largement à tous ceux d'entre-vous qui se sont mobilisés pour faire vivre notre village et pour vous donner du plaisir.
Beaucoup de nos concitoyens sont partis, victimes du Covid, j'ai une pensée pour eux et pour leurs familles.

Notre revue Mazan Info fait sa mue. Elle se colore, s'anime, se modernise. Certains articles seront accompagnés d'un « QR Code » qui permet aux lecteurs curieux d'en savoir plus…

Actuellement de nombreux sujets vous préoccupent et je le constate sur les réseaux sociaux. Certains commentaires me font penser au film *La vérité si je mens*. Pour cette raison, les premières pages de notre revue sont là pour vous éclairer sur les dossiers en cours qui font polémique.

Mazanaises, Mazanais, le printemps est là, profitez de nos asperges, de nos fraises que nos producteurs locaux vous invitent à déguster sans modération !

Votre Maire
Louis Bonnet

Le QR code, comment ça marche?

La plupart des smartphones les plus récents permettent de scanner directement les QR code à l'aide de l'application photo.

Scannez simplement et découvrez le lien de la page web à visiter.

Pour les téléphones Androïd nécessitant une application tierce, téléchargez gratuitement une application lecteur de QR code (Unitag, Flashcode…)

Découvrez *l'interview du maire*
en scannant le QR code ci-dessous :

Logements sociaux

LOGEMENTS SOCIAUX ET CARENCE

Le 28 décembre 2020, le préfet de Vaucluse a pris un arrêté lourd de conséquences pour Mazan.
Calculé sur le manque de logements sociaux construits sur les 2 mandats précédents, la commune va devoir s'acquitter d'une pénalité annuelle de 188.000 euros ponctionnée sur son budget en 2021, 2022 et 2023 alors qu'elle n'était « que » de 111.000 €.
188.000 €, c'est 5 % du budget de fonctionnement, soit l'équivalent de 5 postes d'agents municipaux.
C'est donc une très lourde sanction !

► Pourquoi cette « punition » ?

Tout simplement parce que c'est la loi SRU de décembre 2000.
Une loi qui impose aux communes de construire toujours plus de logements sociaux, sans tenir compte des réalités locales !
Selon les critères de cette loi, Mazan présente un déficit important de logements sociaux. Nous en avons 124, il en faudrait 666 !
Avec la meilleure volonté du monde, compte tenu de la réalité foncière de notre commune, c'est mission impossible.
A l'évidence nous payons « cash » en 2021 le retard accumulé depuis plus de dix ans. 52 logements sociaux sont sortis de terre à Mazan en 12 ans : 4 par an ! Autant dire une paille au regard des impératifs légaux, mais aussi des besoins des Mazanais. Dans le même temps, des centaines de maisons ont été construites sans tenir compte de la loi SRU.
Ce qui n'a pas été fait hier, doit donc être rattrapé, ou tenté de l'être, maintenant.
Une politique en matière d'urbanisme se construit sur le long terme, se pense à 5, 10, 15 ans...

► Alors que faire maintenant ?

Bien entendu, la municipalité a plaidé la cause de la commune auprès des services de l'Etat.
Constat sévère d'une situation dont hérite la municipalité actuelle. Elle n'est aux affaires que depuis neuf mois mais ce dossier du logement social est désormais l'une de ses priorités.
Evidemment, il n'est pas question de rattraper ce déficit de logements sociaux en faisant n'importe quoi au risque de défigurer notre village. Mais il s'agit d'engager une politique volontariste et raisonnable, privilégiant la qualité, l'équilibre.
En moins d'un an la municipalité accompagne au moins 5 projets immobiliers sur plusieurs quartiers où 150 logements sociaux de bonne facture (maisons individuelles et appartements) devraient sortir de terre dans les prochaines années, dont plusieurs dizaines dédiés à l'habitat des séniors.
Les Mazanais doivent d'emblée être rassurés : il n'est pas question de créer des « cités » !
Il ne s'agit pas seulement de rattraper un retard mais aussi (surtout !) de répondre aux besoins de nombreux Mazanais : jeunes ménages, personnes seules et âgées à revenus modestes...
Fin février, la commune a déposé un recours gracieux auprès de M. le préfet de Vaucluse afin qu'il reconsidère son arrêté du 28 décembre 2020.

Vous êtes propriétaire bailleur ? Découvrez les aides et les abattements fiscaux pour l'habitat p.8 de ce bulletin et sur www.mazan.fr

Le personnel rétabli dans ses droits

Dès l'installation de la nouvelle municipalité, en juillet 2020, les entretiens et rencontres avec le personnel de la mairie ont révélé un certain mal être, voire, parfois, un manque de reconnaissance du travail accompli.
Le maire a alors confié pour mission au directeur général des services par intérim et à une chargée de mission en ressources humaines de procéder à un audit interne, notamment en « épluchant » les dossiers des agents communaux.

Quel est le constat aujourd'hui ?

- 10 % des agents en longue maladie (contre 5% en moyenne dans la fonction publique) ;
- Absence de bonifications pour les heures de nuit (au-delà de 20 h) ;
- Pas de prise en compte du travail le dimanche ;
- Des régimes indemnitaires erronés et bien souvent sous-estimés ;
- Des retards dans les évolutions de carrière, etc.

Désormais, il s'agit de rétablir nos agents dans leurs droits.
Tout ceci aura évidemment un coût sur le budget de fonctionnement de la commune : plus de 25 rattrapages (même pour certains agents à la retraite) soit plus de 15.000 € nets sans compter les charges sociales.
Mais les manquements ne sont pas à sens unique. Ainsi, il a été découvert qu'un agent, ayant officiellement quitté ses fonctions et remplacé, avait pu bénéficier du maintien intégral de son salaire pendant 11 mois !

L'office de tourisme

Depuis 2017 le tourisme est désormais une compétence intercommunale.
De fait, le conseil municipal, présidé par M. Navello, a voté le 21 janvier 2020 la vente du local qui hébergeait l'OT à Mazan. La municipalité de Mazan a donc proposé des solutions alternatives à la CoVe mais cette dernière les refuse alors que par ailleurs elle encaisse la totalité des taxes de séjour, soit en moyenne 45.000 €/an.
Le personnel, salarié de la société publique locale Ventoux Tourisme, sera redéployé sur d'autres offices de tourisme du territoire en attendant de trouver une solution équitable.

Le pôle Culture Francine Foussa

Depuis 2015, le pôle Culture Francine Foussa accueille la bibliothèque municipale et les anciennes salles de classe ont été réaménagées en ateliers dédiés à l'activité culturelle.
Quatre salles, dont une réservée aux activités corporelles, ainsi qu'un bureau et des locaux de stockage ont été attribués par convention à l'association dite "du centre culturel de Mazan".
Cette association avait un usage exclusif de la totalité de ces locaux et l'analyse du planning de ses activités montrait une occupation des salles inférieure à 25 %.
Par ailleurs, le fonctionnement de l'association a interpellé la municipalité : des statuts obsolètes, un objet d'activité visant clairement une position de monopole, une place des représentants de la commune non précisée. Pourtant, la commune apporte, outre la mise à disposition des salles, une subvention de fonctionnement de 30.000 euros par an.
Devant cette situation, en février dernier, le maire a donc décidé de dénoncer la convention d'occupation des lieux de "l'association du centre culturel de Mazan".
A partir du 8 mai prochain, la municipalité redistribuera aux associations mazanaises l'ensemble des créneaux disponibles sur toutes les salles municipales : La Poste, L'Allée, et les 4 du pôle Francine Foussa.

Toutes les associations, dont l'activité est compatible avec les locaux du pôle Foussa, pourront y avoir accès. Bien évidemment, l'association "du centre culturel de Mazan" conservera les plages d'activité dont elle aurait besoin.
La gestion des salles sera confiée à un agent municipal sous l'autorité de l'adjointe à la culture et du maire. **Optimisation, intérêt général et équité seront les principes qui gouverneront la gestion de ces salles municipales.**
Dans un courrier du 11 février, les responsables de l'association "du centre culturel de Mazan" ont déclaré qu'ils envisageaient la dissolution de leur association. Si cela advenait, la municipalité maintiendra les ateliers actuels pour les enseignants qui le souhaitent.
De nouvelles activités culturelles y seront proposées : musique, théâtre et d'autres très novatrices comme un espace numérique et une exclusivité dans le Vaucluse : une Micro-Folie (voir p.13 de ce bulletin).
Dès la fin des mesures sanitaires actuelles, un nouveau souffle sera donné à la Culture dans notre commune. Il doit passer par les deux poumons culturels de Mazan : la Boiserie et le pôle Francine Foussa.

Le Super U de Carpentras

Le 16 février 2021, la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) se réunissait pour examiner le projet d'extension de la surface de vente du Super U de Carpentras : de 998 à 1723 m2 auquel s'ajoute un drive de 180 m2 (+ 441m2) situé sur la route de Mazan. La CDAC a émis un avis favorable à ce projet. Ont voté contre : le président du Schéma de cohérence territoriale (Scot), les représentants des associations de protection de l'environnement. Ont voté pour : le maire de Carpentras, les représentants de la COVE, de l'association des maires de Vaucluse, des intercommunalités et des consommateurs.
La municipalité de Mazan, alors même que ce projet d'extension aura à l'évidence un impact sur le commerce mazanais, n'a pas été sollicitée par la COVE pour émettre un avis. Consultés par le maire, l'association des commerçants et l'immense majorité des conseillers municipaux de Mazan ont émis un avis défavorable à ce projet.
Mazan, avec l'appui d'autres maires de la zone de chalandise, a décidé de faire un recours gracieux auprès de la Commission nationale d'aménagement commercial.
Au moment où le commerce de proximité est une solution prônée au niveau de toutes les strates politiques de notre pays, comment les responsables locaux peuvent-ils favoriser le développement des grandes surfaces dont le territoire est déjà bien pourvu ?

Déchèterie de Caromb

Le traitement des déchets

Depuis le début de l'année les habitants de la CoVe sont invités à s'inscrire pour pouvoir accéder aux déchèteries de notre territoire.

Initialement, le nombre de passages devait être limité à 18 par an et par ménage mais cette mesure a été annulée, notamment grâce à l'intervention de la commune de Mazan qui a pointé les nombreux cas particuliers qui méritaient d'être pris en considération. Comment, par exemple, comptabiliser un passage lorsqu'on rend service à son voisin âgé ?
Inégalité de traitement entre celui qui a un petit véhicule et celui qui a une voiture avec remorque, etc.
Le contrôle des accès aux déchèteries du territoire est une nécessité.

Les déchèteries de la CoVe étaient en effet les seules des alentours à ne pas contrôler leurs accès. Or, payées par le contribuable particulier, elles recevaient des habitants d'autres territoires mais surtout des professionnels, qui vidaient gratuitement leurs déchets alors qu'ils facturent leur traitement à leurs clients. On estime le coût de ces déchets à 30 % des tonnages entrants en déchèterie, soit près de 300 000 euros par an.

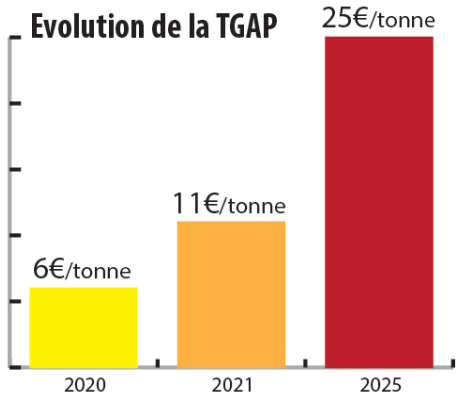

Une flambée du coût des taxes imposée par l'Etat

En 1999 (sous le gouvernement Jospin), l'Etat a instauré une taxe générale sur les activités polluantes : la TGAP.
En 2019, le gouvernement (sous le secrétariat d'Etat de Mme Brune Poirson) a décidé de démultiplier la taxe sur 5 ans pour inciter les Français à réduire leurs déchets.
La TGAP sur les déchets incinérés va donc passer de 6 euros la tonne en 2020 à 11 euros en 2021 pour atteindre le montant de... 25 euros la tonne en 2025.
Il faut noter que cette taxe est elle-même soumise à la TVA ! Non récupérable...
En 2020, 21 000 tonnes ont été incinérées. La CoVe a donc payé 151 000 euros de taxes à l'Etat (TGAP et TVA). Si ce tonnage reste inchangé, le coût des taxes passera en 2021 à 277 000 euros. Et en 2025, toujours dans l'hypothèse où ce tonnage ne diminuerait pas, notre collectivité payera 630 000 euros de taxes à l'Etat. Soit une multiplication de ce coût par 4 en 5 ans !

• Combien ça coûte ?

Au total, pour la CoVe (environ 70 000 habitants, Mazan représentant 8,5 % de cette population), l'enlèvement et le traitement des déchets coûte annuellement **12 millions d'euros, soit le quart du budget de la CoVe.**

50 % pour les ordures ménagères :
6 millions d'euros, 21 000 tonnes collectées et incinérées à Vedène, soit près de 300 kg et 85 euros par habitant.

30 % pour les recyclables (bacs jaunes) :
2,8 millions d'euros, 3 100 tonnes collectées et recyclées à Nîmes, soit 45 kg et 29 euros par habitant.

20 % pour les 5 déchèteries et la composterie :
2 millions d'euros pour 11 000 tonnes en déchèteries.

C'est aussi une centaine d'agents
qui travaillent au quotidien, pour les deux tiers à la collecte et pour un tiers dans les déchèteries et la composterie.

Déchèterie de Caromb

• Comment cela est-il financé?

La CoVe perçoit la **taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** due par les redevables de la taxe foncière, refacturable aux locataires, **au taux de 11,01 % rapportant près de 10 millions d'euros.**

Les matériaux revalorisés et revendus rapportent **1,6 millions d'euros.**

Le restant, environ **400 000 euros**, est pris par le budget général de la CoVe, donc par la **fiscalité sur les entreprises et les ménages**.

Un mot sur les déchets verts

Initialement, la CoVe souhaitait supprimer les bennes de collectes des déchets verts.

Sur proposition de la municipalité de Mazan, un point de collecte des déchets verts sera maintenu. Il sera de plus grande capacité et sera installé dans la zone des services techniques de la commune, c'est-à-dire sous surveillance, afin d'éviter les dépôts sauvages et inappropriés, malheureusement encore trop fréquents.

Au final, il s'agit bien, dans le souci des contraintes budgétaires, c'est-à-dire, dans le souci des deniers du contribuable, de maintenir un service de qualité pour tous les Mazanais.

▶ Accès aux déchetteries

L'accès aux 5 déchetteries du territoire de la CoVe est désormais réglementé. Après le printemps 2021, les particuliers qui voudront y accéder pour déposer leurs déchets triés (hors ménagers et recyclables collectés dans les bacs chaque semaine) devront s'être inscrits au préalable.

Pour s'inscrire :
Démarche en ligne sur decheteries.lacove.fr/demandeacces
(attention, vous aurez besoin d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois)
Démarche par formulaire : à remplir et déposer à l'accueil de la mairie.

A noter : horaires d'été à la déchetterie de Caromb du 1er avril au 30 septembre
8h à 12h30 / 14h à 18h

SOLIHA 84 : des aides pour l'habitat

Un projet d'amélioration ou d'adaptation de votre logement, que vous occupez ou louez ?
Nous mettons à votre disposition un service de proximité gratuit, animé par SOLIHA 84.

- *des renseignements sur les aides financières sous conditions pour des travaux à réaliser.*
- *un accompagnement pour vos demandes de subventions.*

Les aides financières accordées par les différents partenaires (la CoVe, l'Anah, le Département, la Région, votre caisse de retraite principale...) ne seront pas à rembourser.

LOCATAIRE :

Pour l'adaptation de votre logement face à un handicap ou à une mobilité réduite (salle de bain, monte-escalier...), l'Anah et/ou votre caisse de retraite peuvent financer les travaux sous réserve de l'acceptation par votre bailleur.

Exemple : *Josiane, retraitée à Mazan, a pu bénéficier d'un financement de 100 % pour l'installation d'une douche à l'italienne. Sa caisse de retraite a pu faire l'avance d'une partie de ses travaux. Les travaux achevés, le restant des subventions lui a été versé sur présentation de la facture après le contrôle au domicile par SOLIHA 84.*

PROPRIÉTAIRE OCCUPANT DE VOTRE LOGEMENT :

Pour des travaux liés aux économies d'énergie (chauffage, isolation, menuiseries...), à l'adaptation du logement face à un handicap ou à l'avancée de l'âge (salle de bain, monte escalier...), à la rénovation d'un habitat dégradé et non sécurisé (toiture, électricité, plomberie,...), de nombreuses aides peuvent vous être apportées.

Exemple : *Maria, aide-soignante à Mazan, a pu bénéficier d'une aide de 70% pour un montant de travaux d'économie d'énergie de 20.000 €, en cumulant les aides financières qui lui avaient été proposées par SOLIHA 84. Avec un Eco Prêt à Taux 0% auprès de sa banque, elle a pu faire l'avance des travaux éligibles au Crédit d'Impôt.*

PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT DESTINÉ À LA LOCATION :

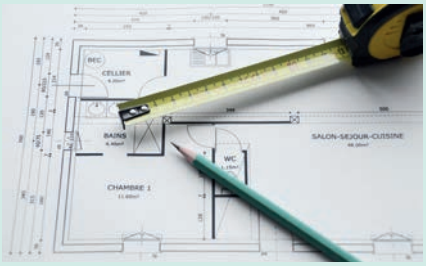

Pour d'importants travaux de réhabilitation, pour des travaux d'économies d'énergie ou sans travaux, de nombreux propriétaires bailleurs sont éligibles au parc privé de logements sociaux.
Ce conventionnement s'applique également avec des locataires déjà en place !

Pour être éligible, deux conditions principales sont nécessaires :

- Le bailleur choisit son locataire mais les revenus de ce dernier ne doivent pas dépasser un certain plafond de ressources en fonction de sa composition familiale,
- Le loyer est plafonné en fonction de la surface du logement (soit une valeur locative d'environ 8 €/m2)

Avec ou sans travaux votre engagement vous permet de bénéficier d'une déduction fiscale jusqu' à 70 % sur vos revenus fonciers.

Exemple : *En échange d'un engagement à louer son logement à un loyer conventionné avec l'Anah pendant 9 ans à des personnes aux ressources modestes, Frederic, 40 ans, entrepreneur, à pu bénéficier de subventions de 47.000 € pour un montant plafonné de travaux de 80.000 € HT.*

Remarque : sans travaux le conventionnement avec l'Anah est de 6 ans.

De nombreuses aides à la rénovation des logements existent. Découvrez-les sur www.mazan.fr

Que vous soyez locataire ou propriétaire, pour toutes ces aides, il est impératif de constituer les dossiers de demande de subvention **avant le démarrage des travaux**.
Pour plus d'information, vous pouvez venir rencontrer SOLIHA 84 (ex Habitat et Développement 84) en prenant rendez-vous auprès de la Mairie au 04 90 69 70 19.
Pour tout renseignement vous pouvez aussi prendre contact avec SOLIHA au 04 90 23 12 12.
Le conseil, les visites et déplacements au domicile, les diagnostics et montages des dossiers sont gratuits.

la Boiserie
Mazan

On a hâte de vous retrouver

Création à Mazan

du 1er orchestre international de jeunes dédié au compositeur Jean-Philippe Rameau

En octobre 2021, le Jeune Orchestre Rameau sera lancé au sein du festival Les Nuits Musicales de Mazan en résidence à la Boiserie dans le but de créer des œuvres emblématiques et inédites de Jean-Philippe Rameau, grand compositeur français du XVIIIème.

Jeune Orchestre Rameau
direction Bruno Procopio

Mazan est l'endroit en France avec le plus de descendants directs de Jean-Philippe Rameau. Sa dernière fille s'est mariée avec le Chevalier de Gaultier, illustre notable de la ville. Comme écho à l'histoire, le premier orchestre dédié à Rameau aura comme berceau Mazan où seront créées des œuvres inédites du plus emblématique des compositeurs français de la période baroque.

Un enregistrement sera réalisé par le label discographique Paraty et une captation vidéo par le média officiel Classiquenews.
Une tournée de concerts sera ensuite organisée en coproduction avec les plus importantes salles en France.
L' orchestre sera composé de 50 jeunes musiciens sélectionnés provenant de conservatoires partenaires :

- **le conservatoire d'Aix-en-Provence**
- **le Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Avignon**
- **le Conservatoire national Supérieur de Musique et de Danse de Paris**
- **le Conservatoire royal de Bruxelles**
- **le Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris**

Mazan va donc accueillir pendant une semaine ces jeunes musiciens de haut niveau avec leurs professeurs.

Les Mazanais qui le souhaitent, pourront héberger ces musiciens pendant leur séjour. Si l'organisation les prend en charge toute la journée, leurs hôtes auront à assurer leurs déplacements jusqu'aux lieux de répétition, leur repas du soir et l'hébergement.

Des sorties culturelles et touristiques en groupe pourront être organisées. Cet orchestre international des jeunes sera également au service de la jeunesse mazanaise avec des projets pédagogiques. La Culture, grande alliée du tourisme et du patrimoine !

voir le site Internet :
www.jeuneorchestrerameau.com

la Boiserie
Mazan

Des nouvelles

Vous le savez, la Boiserie a dû de nouveau baisser le rideau en octobre dernier. Après avoir annulé et reporté en totalité les spectacles des mois de novembre et décembre, il a fallu en faire de même pour la programmation des mois de janvier, février, mars et avril.
Nous sommes en attente des décisions gouvernementales pour les mois à venir, qui clôtureront cette saison culturelle atypique 2020/2021.

A ce titre, la programmation de cette fin de saison a été totalement repensée, allégée, les gros spectacles ont été volontairement déprogrammés et reportés en 2022.
Nous avons fait le choix de ne pas communiquer sur cette programmation de fin de saison tant l'ouverture de la Boiserie reste encore, à ce jour, hypothétique. Nous sommes prêts et nous attendons avec impatience la levée de rideau de notre magnifique salle.

▸ Ça s'est passé à la Boiserie

Ginette Kolinka témoigne auprès des collégiens

Mardi 9 février, les troisièmes du collège André Malraux avaient rendez-vous à la Boiserie avec Ginette Kolinka. Ancienne déportée du camp d'Auschwitz-Birkenau. Celle-ci est venue témoigner avec une énergie incroyable et partager ses souvenirs auprès de la jeune génération, très émue. Après de nombreux échanges, elle leur a dit : « Je vous fais passeurs de mémoire ». La rencontre était à l'initiative des professeurs d'histoire géographie du collège avec le soutien de la Ville de Mazan.

La cie ZEC en résidence

En janvier, la Boiserie accueillait la Compagnie Zec en résidence artistique, une activité pour laquelle la salle pouvait encore rester ouverte. Le trio de circassiens était déjà venu à Mazan en septembre, pour jouer «La huitième balle», un spectacle à la fois musical et acrobatique.
Après des mois marqués par des reports et des annulations, c'est à la Boiserie qu'ils ont pu s'entraîner à nouveau pour préparer la BIAC où ils rencontreront des programmateurs...
facebook : Cie ZeC - Zenzero e Cannella

La bibliothèque

▸ Le «Prêt à emporter»

La bibliothèque a continué à offrir ses services grâce au «prêt à emporter». Le 22 mars, les horaires habituels ont repris :

• lundi de 10h à 12h et de 14h à 18h30
• mardi de 15h à 18h30
•mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30
• fermé le jeudi
• vendredi de 15h à 18h30
• samedi de 10h à 12h

▸ Les animations maintenues

Les ateliers pour les enfants ont été maintenus et le seront encore dans la mesure du possible et des restrictions sanitaires : «l'heure du conte», les ateliers «Grains de lire», les comités de lecture, les causeries, les expositions... Malheureusement, il a fallu reporter la conférence de Bernard Allègre (conférencier COVE) sur le mur de la peste ; une date sera annoncée prochainement sur les sites de la mairie et le facebook de la bibliothèque.

Retrouvez toutes les actus de la bibliothèque sur :
- ***www.mazan.fr***
- ***le facebook Bibliothèque Municipale de Mazan***
- ***bibliotheques.lacove.fr***

Contact : 04 90 69 82 76 / bibliotheque@mazan.fr

▸ Une carte unique pour les 15 bibliothèques de la CoVe

Les acquisitions se poursuivent régulièrement afin d'offrir aux lecteurs le plus de nouveautés possibles ; nous rappelons qu'avec le système de la « carte unique », les lecteurs peuvent emprunter dans toutes les bibliothèques de la CoVe (y compris celle de Carpentras) et s'ils ne peuvent se déplacer, réserver en ligne ou auprès des bibliothécaires : les ouvrages viennent à Mazan s'ils le désirent.

▸ Hors les murs

Il est proposé aux classes scolaires des «valises» d'ouvrages sur les thèmes qu'elles désirent (ex : les mangas pour la classe de CM2 de l'Ecole Saint Dominique), des lectures « à domicile» (ici à la maternelle la Condamine) par Isabelle Doche. Le collège A. Malraux n'est pas en reste : sa classe de Provençal est venue vendredi 11 février découvrir les lieux et explorer le fonds en provençal.

les rendez-vous à venir

▸ mercredi 14 avril
Atelier plantation - 10h à 12h

▸ samedi 17 avril
Atelier «Grains de lire» - 10h à 12h

▸ du 17 mai au 5 juin
Exposition sur la laïcité
organisée par le Cercle Républicain

Espace numérique et Micro-Folie

AU PÔLE CULTURE FRANCINE FOUSSA, L'AVENIR DES MAZANAIS SE CONSTRUIT

A l'heure où la crise sanitaire nous impose de restreindre nos déplacements et nos contacts humains, le numérique devient une nécessité : pour continuer à apprendre, à travailler, à avoir accès à ses droits, à se divertir ou à consommer. Dès que les mesures sanitaires le permettront, un nouvel espace ouvert et convivial sera mis à la disposition de tous.

▸ 2021 Lancement de l'espace numérique.

Tous les habitants pourront accéder à des outils numériques avec une connexion internet de haut niveau grâce à l'installation de la fibre. **Chacun pourra s'informer, se former, découvrir, être accompagné dans ses démarches en ligne, se familiariser avec l'univers de l'informatique et du multimédia.**

Cet espace permettra également de répondre aux besoins numériques des habitants qui ne disposent pas d'ordinateurs ou de connexion internet pour imprimer des documents ou imprimer des mails.

Un animateur spécialisé accompagnera les demandes de mise en connexion, de recherche d'informations, d'apprentissage...

- **aide à l'usage des ordinateurs en libre accès ;**
- **demandes de mise en connexion, de recherche d'informations, d'apprentissage...**
- **aide aux parents pour accompagner leurs enfants à surfer sur internet en toute sécurité ;**
- **formations à distance (e-learning, MOOC) ;**
- **faire ses démarches administratives en ligne**
- **découvrir, lire, jouer...**

▸ Micro-Folie : une ressource culturelle «infinie» !

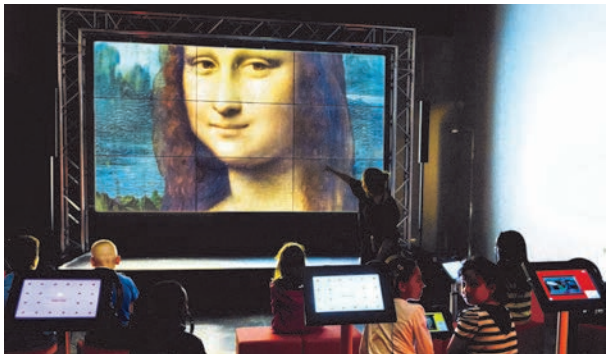

Les chefs d'œuvres des collections des grands musées nationaux (Centre Pompidou, Château de Versailles, Cité de la musique, Institut du monde arabe, le Louvre, le musée d'Orsay...) ont été **numérisés en très haute définition.**

La projection sur un grand écran de qualité permettant de retranscrire au mieux les subtilités présentes sur les originaux.

C'est un musée numérique national à la campagne.

Des tablettes apportent l'interactivité aux visiteurs avec des informations plus détaillées sur l'oeuvre et permettent d'accéder à des contenus vidéo-ludiques en lien avec l'animation en cours.

Un médiateur guide le visiteur dans sa découverte et peut proposer des animations thématiques. La Micro-Folie s'adresse à tous les publics, aux familles, aux associations et aux écoles.

Mazan et Pernes sont les 2 premières communes du Vaucluse à proposer cet équipement culturel.

voir la présentation en vidéo

Noël à MAZAN

Poursuivre les festivités malgré les incertitudes

Du 15 au 24 décembre, la commune de Mazan célébrait l'avant Noël avec les rendez-vous aux chalets et ses nombreuses animations familiales.

Durant ces dix jours précédant Noël, la place du 11 Novembre s'est métamorphosée au gré des festivités. Le premier jour une grande ferme ambulante avec plus de cinquante animaux et une charrette avec cheval de trait occupaient l'espace, laissant la place le week-end suivant à une luge géante pour petits et grands, pour enfin s'agencer en un parcours biathlon laser le dernier mercredi.

En parallèle, 9 exposants ont répondu présents pour occuper successivement les quatre chalets installés sur la place à cette occasion.

Notre souhait était de donner de l'ampleur à cette deuxième édition, en proposant un véritable petit marché de Noël faisant la promotion de l'artisanat local tout en animant le cœur du village. Néanmoins, l'organisation d'un tel évènement constitue un véritable challenge en cette période de crise sanitaire où les mesures préfectorales imposées sont tout aussi contraignantes que nécessaires.

Changement de date, interdiction du manège enfantin, interdiction de vente de boissons et de nourriture à emporter, mauvais temps... C'est en faisant quelques compromis sur le programme initial et en adaptant le calendrier que nous avons finalement pu maintenir «Noël à Mazan» et contribuer à apporter, nous l'espérons, un peu de joie et de magie durant cette période hivernale particulière.

Du côté associatif

En parallèle, plusieurs associations ne se sont pas découragées et ont elles aussi pris le parti de s'adapter en offrant aux Mazanais des animations sur le thème de Noël : le concours de la plus belle vitrine organisé par l'association des commerçants Mazan Dynamique fut une vraie réussite.
Félicitations à la Pharmacie du Mont Ventoux pour sa magnifique devanture, gagnante du concours parmi les commerces participants.
Les Mazanais, groupe très actif sur le réseau social facebook (cf p.26), a également élu sur la toile «le sapin des Mazanais», un concours du plus beau sapin chez les membres du groupe.

La boîte aux lettres du Père Noël installée sur la place de la mairie par le Comité des fêtes fut également une initiative très appréciée par de nombreuses familles. 72 enfants ont eu le bonheur de recevoir une réponse écrite du Père Noël en personne ! Faute d'adresse et de nom de famille, une vingtaine de lettres n'ont malheureusement pas eu de retour.

Et en 2021 ?

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en décembre, avec des animations encore plus nombreuses, de nouveaux ateliers de décoration en famille pour orner la forêt de sapins, un marché de Noël étoffé ainsi que la possibilité de déguster, nous l'espérons, les traditionnels marrons chauds, boissons chocolatées et autres confiseries de Noël.

▸ Un carnaval haut en couleurs avec le comité des fêtes

Dimanche 28 février, à l'occasion du carnaval, un char musical a sillonné Mazan depuis le centre-ville jusqu'aux Garrigues, en passant par le Bigourd et le Jonquier.
Sous un soleil radieux, dans le strict respect des gestes barrière, de nombreux enfants et parents déguisés ont acclamé cette drôle d'équipe constituée d'un clown, de la Pat'patrouille, de Miss Elegance et d'un pantin gonflable. Ceux qui ne pouvaient être présents pouvaient suivre la fête sur la page facebook les Mazanais, qui retransmettait en direct l'évènement.
Un carnaval itinérant qui a fait du bien, donnant des couleurs et de la vie dans les rues le temps d'un après-midi.

Téléthon

UN CONCOURS DE DESSIN SOLIDAIRE

Le Pôle social est en charge de la coordination du Téléthon sur la commune de Mazan. Les actions de terrain n'ayant pu avoir lieu cette année, l'appel aux dons a été privilégié, en invitant les familles à participer à un concours de dessin par voie dématérialisée qui a pris fin le 15 janvier.
La remise des prix a eu lieu au Pôle social mercredi 10 février.

Félicitations à Roman (catégorie 4 à 7 ans sur le thème de «Noël»), Vénitia (catégorie 8 à 11 ans sur le thème du «Carnaval») et Emilie (catégorie 12 à 15 ans sur le thème de la «paix attitude»), gagnants du concours !

Roman - «Noël»

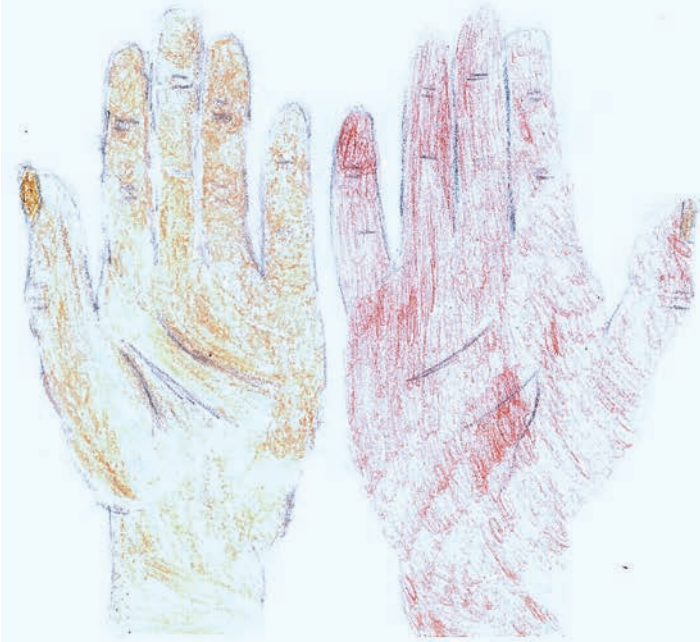

Emilie - «Paix attitude»

Vénitia - «Carnaval»

▶ Un repas de Noël offert aux personnes isolées

Le 24 décembre, la société de transport Trans'ailes (p.25) a offert 50 repas, en partenariat avec les restaurateurs Brunet traiteur et la Géraldinette, qui ont divisé de moitié leurs tarifs pour participer à ce geste solidaire.

▶ Un hiver gourmand avec le CCAS

Chaque mois, le CCAS offre une gourmandise ou un présent aux aînés de la commune. Une façon simple de montrer que l'on pense à eux. Après la traditionnelle galette des rois accompagnée d'une bouteille de cidre en janvier, les seniors ont reçu un goûter en février, puis une jonquille en mars à l'occasion de la fête des grands-mères.

Election DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le 15 décembre à l'école primaire la Condamine s'est tenue l'élection du conseil municipal des enfants. 11 enfants de moins de 11 ans ont été élus par leurs camarades, suivant la procédure électorale habituelle : bulletins de vote, isoloir, dépouillement.
Les 11 nouveaux élus sont en classes de CM1 et de CM2 du groupe scolaire la Condamine. Aux côtés de Maxime Muradore, le nouveau petit maire, les adjoints occupent 10 délégations leur permettant ainsi de mettre en œuvre des projets pour leur commune.

Maire :
Maxime Muradore

Premier adjoint :
Elie Tsiolis

Adjointe aux projets :
Zoé Alarco

Adjointe à la communication :
Louisa M'chichou

Adjoint aux finances :
Jules Bréart

Adjointe aux travaux :
Léonie Koudinoff

Adjointe à la sécurité :
Yoko Sabeur-Chouiref

Adjointe aux loisirs :
Cassandre Etti

Adjoint aux sports :
Loan Valencia

Adjoint à l'environnement :
Tristan Bois

Adjoint aux écoles :
Clément Chancerel

▶ Actualités des services municipaux :

Fatima Duval est chargée de mission RH (Ressources humaines)/GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences)/LDG (Lignes directrices de Gestion) à la mairie, pour une année. Elle est l'interlocutrice des agents et des élus pour toutes les questions relatives au statut, à la carrière, à la paie, aux congés etc. Elle a travaillé 21 ans pour la ville de Mantes-la-Jolie, notamment comme chef de service RH puis dans le Vaucluse à l'hôpital de Vaison-la-Romaine et à la ville de Vedène (dans des services supports).

Ben Elouar est collaborateur de cabinet, en charge d'assister les élus et les services municipaux dans la gestion des dossiers. Il accompagne également les associations dans les demandes de subvention. Ancien enseignant chercheur à l'Université de Corse, en mutation de la police municipale d'Allauch où il occupait un poste depuis 2019, il a officié en tant que garde à la police rurale de Mazan durant 16 années.

Elisabeth Grenier-Gambaro est entrée en fonction le 1er février. Elle remplace Sabine Michel en tant que cheffe du service comptabilité-finances-ressources de la commune. Auparavant directrice générale des services de Fontaine-de-Vaucluse, elle a travaillé 17 ans au SDIS, service départemental d'incendie et de secours.

▶ AUX SERVICES TECHNIQUES

Trois agents contractuels sont arrivés aux services techniques. Eric Vandenbossche, Lorendzo Nieto et Frank Ferrer ont des missions polyvalentes mais sont affectés principalement aux espaces verts.

▶ MUTATION ET STAGIAIRISATION

Les agents Randja Benmokhtar (accueil état civil), Rosa Brunet (secrétariat des services techniques) et Mélanie Baussart (service entretien-écoles) sont intégrés au corps des fonctionnaires territoriaux. Lysa Caruso, auparavant affectée au pôle social, est mutée à l'accueil-état civil.

▶ Des ballotins de Noël pour les écoliers

Plus de 600 sachets composés de confiseries ont été réalisés par la commune de Mazan, avec la participation de la cantine associative et l'association Les écoliers de la Condamine. La distribution s'est faite jeudi 17 décembre dans les classes des écoles St-Dominique et la Condamine.

▶ Campagnes de dépistages covid

Une première campagne de dépistage avait lieu en janvier salle de l'Allée, sous l'impulsion de Stéphane Claudon, élu municipal et infirmier libéral. Depuis mi-février, les pharmacies du centre-ville ont pris le relais pour recevoir les Mazanais et pratiquer les tests antigéniques. Les lieux de dépistage :

- Salle de l'Allée sur rendez-vous auprès de la Pharmacie du Cours au 04 90 69 73 02
- Pharmacie du Mont Ventoux sans rendez-vous au 04 90 69 70 16

Les clubs sportifs

POURSUIVENT LEURS ACTIVITÉS MALGRÉ LES RESTRICTIONS SANITAIRES

Malgré l'instabilité des protocoles instaurés pour faire face à la pandémie, les clubs sportifs de Mazan ont pour la plupart adapté leurs pratiques afin de poursuivre leurs activités. L'objectif de chaque association sportive est le même : rester coûte que coûte dans la dynamique durant cette saison sportive 2020-2021 assombrie par la covid-19.

Du côté du club de handball, les compétitions pour la N2 avaient pu reprendre officiellement le 26 septembre au prix de nombreux ajustements : mise en place d'une billetterie en ligne pour le public avec dématérialisation des places disponibles et application des mesures barrières. Moins d'un mois plus tard, l'annonce du second confinement entraînait l'arrêt des matchs ainsi que des entraînements, remplacés jusqu'à fin décembre par un suivi individuel des joueuses à distance, avant de reprendre en collectif en plein air entre janvier et février.

Chez les jeunes, la municipalité a mis à la disposition du club, le terrain de handball de l'école la Condamine depuis le 18 janvier.

Le hand fauteuil a fait partie des exceptions ayant le droit de poursuivre l'entraînement en intérieur dans le respect des mesures de distanciation. Les rencontres ont été toutefois annulées et l'entraînement déplacé au dimanche matin en raison du couvre-feu à 18h.
Quant aux **autres équipes et «activités loisirs»**, la reprise en présentiel n'a pu se faire en extérieur que le 23 janvier.

Le club Gym Boxe Loisirs a également dû se réinventer au rythme des restrictions sanitaires tombant les unes après les autres. Des enfants à partir de 5 ans jusqu'aux adultes, les activités ont pu reprendre dès septembre dans une ambiance conviviale et soudée. Le petit stade, le skate city park, ou encore le grand stade remplacent le ring chez les boxeurs, permettant aux licenciés de poursuivre une activité basée sur la préparation physique, le cardio-training et le jeu.

Le club de judo a emprunté une voie similaire, entre suspension totale des cours durant le confinement, retour à l'entraînement en salle et

activités sportives en extérieur, derrière le dojo Bruce Codron en semaine et au stade le samedi.

Au Tennis Sporting Club, la reprise s'est faite timidement en mai, avec un réaménagement des plages horaires des cours pour rattraper les heures perdues. Les séances souscrites par les adhérents ont été doublées et étendues au samedi et dimanche matin.

Le club de foot Vendoux Sud FC a lui aussi aménagé son planning pour ses 300 inscrits. Les entraînements ont été maintenus sur l'ensemble des catégories du club, de U5 à seniors en passant par les féminines. Pendant les vacances de Noël, il est même parvenu à organiser au COSEC Léonce Barras un stage de 3 jours avec partage du repas le midi pour 30 jeunes licenciés de 8 à 13 ans. Les matchs étant interdits, les séances prennent la forme de jeux d'adresse et d'ateliers techniques et physiques.

Il va sans dire que ces nombreuses adaptations ont demandé aux responsables, entraîneurs et éducateurs sportifs une organisation sans faille et un moral d'acier pour tenir sur la durée malgré les incertitudes.

«Nous vivons une période inédite et pas facile à gérer, mais nous faisons en sorte que tout le monde puisse venir s'épanouir dans son sport favori.»

Olivier Jouvaud, président de Ventoux Sud FC

Difficile de donner envie et de garder la motivation de tous les joueurs quand on ne fait plus de match ou de compétition. Les nombreux adhérents de chaque club n'ont pas démérité en maintenant les activités en plein air, parfois sous la pluie et le froid. Croisons les doigts pour une reprise des tournois et des manifestations estivales, avec une deuxième partie de saison plus sereine.

Ouverture
de l'école de handfauteuil

POUR LES ENFANTS DE 8 À 13 ANS.
début le samedi 3 avril 2021à 9h
au COSEC Léonce Barras

tel : 07 66 88 05 44
email : cbastid@laposte.net

Un démarrage en douceur pour l'école de pétanque

En sommeil depuis plusieurs années, la Boule joyeuse a obtenu l'agrément du Comité de Vaucluse et a ouvert officiellement une école fin janvier. Comptant à l'heure actuelle une vingtaine de licenciés séniors et une dizaine de jeunes, l'école est animée par l'éducateur Jacky Gabelon et les parrains Dominique Fatigny et Julien Plat.
La municipalité assure un soutien technique, par la mise en place d'une clôture autour du terrain de pétanque et d'un éclairage adapté à la pratique en nocturne.
François Bottani, président de l'association, et son équipe de bénévoles, n'ont qu'un seul souhait, développer à nouveau la pétanque sur la commune et participer aux animations du village. En projet : ré-organiser dans un premier temps le concours de pétanque lors de la Fête votive et se rapprocher des jeunes par le biais des deux écoles primaires de Mazan. Le 1er mai à 14h30 au COSEC Léonce Barras, dans le cadre de la Journée de la Solidarité organisée le même jour sur Mazan, un concours à la mêlée de 3 joueurs sera ouvert à tous, y compris les non licenciés. Les recettes seront reversées à des associations mazanaises.
Le club souhaite également participer aux compétitions départementales, puis dans un second temps en national lorsque le club aura pris ses marques. Samedi 29 mai, l'association lance un concours officiel inscrit au calendrier FFPJ. Mais l'équipe ne souhaite pas brûler les étapes et préfère, comme l'indique François Bottani, «démarrer doucement, sans précipitation».

La Boule joyeuse est ouverte à tous les licenciés à partir de 6 ans. Inscription directement au COSEC Léonce Barras tous les samedis de 10h à 12h.
Pour tout renseignement : contacter le président au 06 16 35 30 10

▸ Elagage

QUELQUES RÈGLES SIMPLES À RESPECTER POUR LA SÉCURITÉ DES RIVERAINS ET AUTOMOBILISTES

Les propriétaires sont assujettis à une obligation d'élagage. Afin de ne pas compromettre la sécurité de la circulation routière et piétonnière et de conserver l'état des routes, les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur les voies communales et des chemins ruraux doivent être coupés.

- Les haies doivent être conduites de manière à ce que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies communales et les chemins ruraux.
- Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.
- Les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent procéder à l'élagage des branches ou à l'abattage des arbres morts qui menacent de tomber sur lesdits voies et chemins.
- Les produits de l'élagage ne doivent en aucun cas séjourner sur la voie publique ou tout autre chemin communal et doivent être enlevés au fur et à mesure.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la Police municipale au 04 90 69 77 28

▸ La police municipale de Mazan passe à la verbalisation par voie électronique

La police municipale de Mazan est à présent en mesure de dresser des Procès Verbaux électroniques (PVe). Le PVe est réalisé sous forme numérique ; il donne lieu à l'expédition d'un avis de contravention au domicile du contrevenant et remplace le timbre-amende « papier » remis en main propre ou déposé sur le véhicule. Un simple avis d'information lui est substitué. Dans tous les cas, l'avis de contravention est adressé au domicile de l'intéressé.

• Un système sûr et équitable

Le PVe évite tout risque de perte ou de vol. Il assure de nouveaux moyens de paiement, notamment par Internet, par téléphone ou en ligne chez le buraliste. L'enregistrement électronique des données évite aussi des erreurs de transcription. Vous pouvez contester dans les mêmes formes qu'auparavant, après réception du courrier contenant l'avis de contravention.

• La place du 11 Novembre de nouveau à double sens

Compte-tenu de la configuration de la place du 11 Novembre et des habitations, le sens unique est abrogé.

Pour rappel, le stationnement sur la place est limité à 1h30 par véhicule et celui-ci doit être muni d'un disque de contrôle (dit «disque bleu») sur lequel l'heure d'arrivée doit être indiquée.

▶ Un canisite bientôt sur Mazan

Un «canisite», ou «toilettes canines», est un espace aménagé pour que les chiens puissent faire leurs besoins librement sous la responsabilité de leurs propriétaires. Un tel espace sera prochainement mis à disposition des propriétaires de chiens.

LES TROTTOIRS NE SONT PAS DES «CROTTOIRS» !

Les déjections canines sont interdites notamment sur les trottoirs, accotements ou espaces réservés à la circulation des piétons (arrêté municipal n° 273/2009 concernant la circulation des chiens en ville). Les personnes dont l'animal aurait souillé le domaine public sont tenues de ramasser les déjections. Si vous possédez un chien, vous êtes responsable du ramassage de ses déjections sous peine d'amende.

▶ Bruno Galanti devient le nouveau chef de corps des pompiers

Mercredi 3 février a eu lieu la passation de commandement du lieutenant Christophe Pigeat à Bruno Galanti, qui devient donc le nouveau chef de corps, décoré du grade de lieutenant. La cérémonie est réduite à l'essentiel en raison des contraintes sanitaires liées au Covid-19. Etaient présents le chef du groupement Comtat Venaissin Eric Bouijoux et son adjoint le capitaine Eddy Aroca, l'adjoint au chef de corps Fabien Riciotti et le président de l'Amicale des sapeurs-pompiers Guillaume Touron ainsi que les maires de Mazan et de Malemort-du-Comtat. Ce sont sur ces deux communes qu'interviennent principalement les 30 pompiers volontaires. En 2020, ils ont réalisé 350 interventions, majoritairement des secours à la personne.

▶ Le jumelage Moudon-Mazan a 35 ans

Le Comité de Jumelage, association de loi 1901, œuvre depuis 1986 à la pérennisation des relations entre Mazan et notre ville jumelle Moudon se situant en Suisse, canton de Vaud. Cette année, le comité devait fêter au mois de mai 35 ans de chaleureuses relations. Avec la situation sanitaire critique, l'événement est reporté en 2022. D'ores et déjà les co-présidents lancent un appel à la population pour se joindre aux préparatifs de cet événement convivial et festif. En attendant, ils vous donnent rendez-vous dimanche 1er août, dans le jardin Colonel Arnaud Beltrame (mairie), pour célébrer la fête nationale Suisse. Si la situation sanitaire le permet, la cérémonie officielle sera suivie d'un vin d'honneur, en présence de personnalités françaises et suisses. En 35 ans, des liens entre familles Mazanaises et Moudonoises se sont tissés et beaucoup peuvent l'être encore. **Contacts : les co-présidents Claude Conil – 06 25 61 06 66 et François Richy – 06 76 47 74 15**

Cathy Combel

DES ACTIVITÉS PHYSIQUES
À DOMICILE POUR LES SÉNIORS

Educatrice sportive, diplômée d'Etat (BPJEPS), Cathy Combel propose des cours individuels adaptés aux besoins de la personne âgée.
Elle intervient au domicile des séniors afin de maintenir leur autonomie, en les aidant à travailler sur l'équilibre, la prévention des chutes, les habilités motrices, la souplesse, le tonus musculaire, ou encore la confiance en soi.
Elle organise également des séances en extérieur sous forme de randonnée douce, afin d'améliorer les aptitudes physiques et cardio-respiratoires.
Son site : vitaliteseniors.fr
Tel : 06 79 55 19 89

Jean-Brice Freval

NATUROPATHE ET MENTALISTE

Jean-Brice Freval a quitté le milieu du management et de l'immobilier pour développer une activité de naturopathe-mentaliste. Par sa pratique, il entend soulager les « petits maux du quotidien » - de ceux dont on pense s'accommoder sans vraiment pouvoir le faire - par l'utilisation notamment des huiles essentielles et des fleurs de Bach. Mais il va plus loin, en joignant aux plantes les ressources de la psychologie positive, du coaching et de la PNL (programmation neuro-linguistique). Il agit alors comme « mentaliste », en se basant sur « les sensations et les ressentis » de celui venu le consulter et pour lesquels il va chercher un équilibre, bien souvent perdu.
Son site : www.naturopathe-mentaliste.com
Consultation sur rdv, par téléphone au 07 70 81 02 00 ou sur le site Internet
Adresse : 168 chemin de Pradelle 84380 Mazan

Didier Naudy MICROKINÉSITHÉRAPEUTE

Didier Naudy exerce la microkinésithérapie après avoir été kinésithérapeute à Caromb. Il s'est installé en janvier dans le cabinet médical aménagé par Marie Décitre – podologue et pédicure - route de Mormoiron. En mars, ils devraient être rejoints par des infirmières. La microkinésithérapie, peut-on lire sur sa plaquette, est « une thérapie complémentaire, manuelle, élaborée dans les années 80, qui contribue à la santé et au bien-être en aidant l'organisme à éliminer la trace des agressions physiques et émotionnelles » vécues. D. Naudy nous explique que cette technique se distingue de la kiné classique et de l'ostéopathie structurelle. Elle se rapproche davantage de l'homéopathie, en favorise l'autoguérison de l'organisme. Deux séances à un mois d'intervalle suffisent habituellement à soulager une pathologie.
Adresse : 351 route de Mormoiron 84380 Mazan - Tel : 04 90 60 96 30

Ventoux motoculture A DÉMÉNAGÉ

Pour s'agrandir et gagner en visibilité, le magasin Ventoux Motoculture géré par Sonia Meysen s'est installé **1120 route de Carpentras - Tel : 09 81 01 74 70**
www.ventoux-motoculture-vaucluse.fr
Dans le même bâtiment, vous trouverez l'entreprise Déco Charpente de Jimmy Richaud.
Tél. 04 90 87 63 47 / 06 16 99 23 88

Trans'ailes

Dany Essabri et sa compagne Mireille Gaspard ont créé la société de transport Trans'ailes en 2016. Lui gestionnaire de plusieurs restaurants, elle à la direction de la Sica Les Paysans du Ventoux, ensemble ils ont mutualisé leur expérience de la gestion et de la logistique pour faire naître une activité de prestataire de transport. Après une campagne de prospection assez intense, ils ont ciblé les magasins avec lesquels ils pourraient travailler (Leroy Merlin, Pum, Lapeyre, etc.) pour effectuer le transport de marchandises en Vaucluse et dans les départements limitrophes. Aujourd'hui avec 4 camions de 3.5 t. et 6 personnes, ils souhaitent développer le transport de plants de vigne pour les pépiniéristes, dans toute la France. Cette réussite, ils ont voulu la partager avec les Mazanais, à la fin de l'année dernière. Par la distribution de repas gourmands (p.17), ils inscrivent leur entreprise dans une économie solidaire, bravo !
Transports et déménagements particuliers et entreprises.
Trans'ailes - 320 la Venue de Carpentras 84380 Mazan - Tel : 07 81 76 91 63

Terra Pizza CHANGE DE PROPRIÉTAIRE

5 ans après l'ouverture de Terra Pizza, Jean-Baptiste Martin a souhaité tourner une page et se rapprocher de Châteauneuf-de-Gadagne, son lieu de résidence. Réfléchissant à d'autres projets dans l'alimentaire, il a rapidement trouvé le repreneur de l'enseigne qu'il a créée, en la personne de Benjamin Birot, 33 ans, pizzaïolo de métier. Après avoir tenu une pizzeria à emporter durant 8 ans sur Aigues-Mortes, ce dernier cherchait à s'installer dans notre région dont il est tombé sous le charme.
Comme son prédécesseur, Benjamin travaille avec des produits frais de qualité de fournisseurs locaux. Les ingrédients et la pâte sont cuisinés sur place tout en y rajoutant la touche personnelle du chef !
Horaires d'ouverture : mardi au dimanche inclus, de 11h à 15h (durant le couvre-feu) et de 18h à 22h (hors couvre feu) - Tel pizzeria : 04 90 69 65 09

La table du Château de Mazan OBTIENT UNE ÉTOILE AU GUIDE MICHELIN

Christophe Schuffenecker, le chef de la Cour et de la Salle à manger, vient d'obtenir une étoile au guide Michelin. Etoile qu'il savoure avec beaucoup de simplicité et sans s'émouvoir : de table en table, partout où il officie, elle le suit ! Arrivé en avril 2020 pour la réouverture du Château de Mazan entièrement rénové, il n'a pu encore réellement se faire connaître des Mazanais puisque la crise sanitaire est venue couper court à toute velléité restauratrice. Depuis juillet-août, deux mois pendant lesquels les établissements pouvaient recevoir du public, il se prépare. Il fait connaissance avec le terroir du Ventoux, qu'il dit incroyable et riche de surprises, va à la rencontre des producteurs et des viticulteurs locaux. Auparavant en Corse (I Salti) et en Haute-Savoie (L'Alpaga), il cherche à découvrir ce qui fait l'âme des terres sur lesquelles il cuisine, pour en tirer les saveurs les plus justes. Ainsi des herbes et des plantes qui l'attirent mais aussi des légumes « la base de ma cuisine ». Aujourd'hui, comme toute la profession, il attend la réouverture des restaurants pour le mois d'avril, le Château sortira alors de son hivernage...
Salle à manger - Château de Mazan, 8 place Napoléon 84380 Mazan. Ouverture d'avril à octobre du mercredi au samedi - Réservations 04 90 69 62 61

Mazan, facebook SES PAGES ET SES GROUPES

Si la crise sanitaire a engendré l'arrêt de presque toutes les manifestations, elle a également incité beaucoup de personnes à passer plus de temps sur le web. Ainsi, jamais la commune de Mazan n'a été aussi présente sur la toile qu'aujourd'hui. De nouvelles initiatives émergent sur les réseaux sociaux pour entretenir ou créer des liens. En voici un aperçu à travers ce panorama des principaux groupes et pages facebook ayant pour dénominateur commun Mazan, sa vie, son histoire, ses paysages.

Les Mazanais

Groupe privé créé en avril 2020
+ 2200 membres
Page créée en juillet 2020, env. 914 abonnés

Créé durant le premier confinement, le groupe les Mazanais est composé de 60% de femmes. La plupart des membres sont ou étaient des habitants de Mazan ou en tout cas s'intéressent à la petite ville. Le groupe génère de nombreux échanges verbaux et visuels autour de thématiques comme les commerces, l'entraide, le patrimoine... « tous les sujets sont les bienvenus ». Petit à petit, les deux fondateurs Paul Natoli et Vincent Laget ont été rejoints par François et Maïté Vaux, jeune couple récemment arrivé de Marseille puis par Mick Bernabé Perez (étudiant en droit) et Sandrine Haubois. Ensemble, ils modèrent a posteriori les messages qu'ils reçoivent des membres du groupe et, s'ils n'ont pas tous le même rôle dans la modération, tous s'accordent sur les règles qui encadrent les échanges au sein du groupe. A savoir : être aimable et courtois ; pas de partage de contenu en dehors du groupe ; la publicité cantonnée tous les deux jours, etc. La liberté d'expression est un principe directeur.
«Ce qui se publie sur le groupe ne reflète pas notre opinion personnelle... Nous ne supprimons quasiment jamais une publication, c'est le pire que l'on puisse faire en tant que modérateur.»
En juillet, ils ont créé une page facebook pour en faire un média local. Les abonnés peuvent y suivre des reportages. L'objectif des fondateurs : dynamiser la vie du village en reliant la communauté virtuelle aux événements de la ville.

sur la photo de gauche à droite : Sandrine Haubois, Paul Natoli, Maïté et François Vaux.

www.mazanvendtout.fr
Plateforme en ligne pour soutenir les commerçants mazanais, réalisée par François Vaux du groupe les Mazanais

Les autres groupes facebook animés par les membres : les bons plans de Mazan, le bon coin de Mazan, les mamans de Mazan, échanges solidaires Vaucluse.

Mazan Groupe public créé en 2011. 1300 membres

Il a été créé en 2011 par Sophie Fuentès et sa sœur. « A cette époque il n'y avait pas de groupe ». Toutes les deux voulaient relayer sur le réseau social les événements qui se déroulaient en ville et mettre en avant de belles photos. Puis Sophie Fuentès a quitté le Vaucluse et s'est adjointe l'aide d'un modérateur pour l'aider à filtrer les messages reçus. Sa ligne directrice : pas de politique, pas de polémique ni de délations, de la bienveillance. Aujourd'hui, elle souhaiterait passer la main à une personne capable de reprendre le groupe.

un groupe, une page, késaco ?

Un groupe Facebook vise à communiquer directement avec les autres membres en partageant les mêmes centres d'intérêts. Il reprend le principe du forum. Il peut être géré par plusieurs administrateurs, ainsi que des modérateurs, chargés d'accepter a priori ou a posteriori les commentaires et publications laissés par les membres.

Les pages Facebook sont la plupart du temps utilisées par des personnalités, des marques ou des institutions afin de créer une présence officielle et publique sur Facebook. Les publications sont visibles de tous sans avoir besoin de «liker» la page ou d'être abonné.

Les Garrigues de Mazan et Lègue de Carpentras

Groupe privé créé en juillet 2020, 430 membres

Le groupe de l'association de quartier Les Garrigues de Mazan et de la Lègue de Carpentras est le fruit d'une réflexion de longue date. Jean-Jacques Gallois, ancien VRP originaire de Nancy et habitant des Garrigues depuis 10 ans, avait initialement prévu de réaliser un site Internet permettant de diffuser l'actualité du quartier, mais ce support ne fut finalement pas retenu. C'est en juillet 2020 que la décision est prise de réaliser un groupe privé Facebook. Si la majorité des membres du groupe sont des Mazanais, des Carpentrassiens l'ont rejoint, et même quelques suisses et belges.

Le but du groupe ? Partager et échanger sur tout ce qui touche à l'actualité du quartier et de Mazan, comme les infos concernant les commerces et entrepreneurs, les animations... Les photographies du quartier et les publications concernant la météo sont volontiers partagées. En projet, proposer régulièrement des jeux devinette sur des destinations touristiques visitées à partir de photos mystère.

MAZAN, Vaucluse, Provence, France

Page créée en 2013, 378 abonnés

C'est avec le développement d'Internet au début des années 2000 qu'est venue à Hubert Tabutiaux l'idée de réaliser un espace virtuel destiné à échanger sur la commune de Mazan. C"est finalement en septembre 2013 que sa page facebook voit le jour, sans doute la première consacrée à la commune. Le but de la page est toujours resté le même : favoriser les échanges entre Mazanais dans tous les domaines (commerces, associations, culture...). Passionné de voyage, de photographie et attiré par le côté journalistique de l'évènementiel, Hubert Tabutiaux est présent dès qu'il le peut lors des manifestations de la commune. Originaire de Rouen et arrivé à Mazan en 1997, cet ancien professeur des écoles partage d'ailleurs volontiers ses remarquables photos où qu'il soit de sa tablette ou de son smartphone, dans le seul but de «rendre la vie plus belle à Mazan et de partager les infos. Même en voyage je n'oublie pas ma page.».

Le Vaucluse d'autrefois

Groupe public créé en juillet 2020, 3660 membres

Téo Comparato est un passionné d'Histoire et de photographies anciennes. Résidant sur Mazan et petit-fils du premier cordonnier du village, il a depuis longtemps le projet de recueillir les témoignages des anciens afin de préserver leur mémoire. Durant l'été 2020, il concrétise son projet en ouvrant un groupe facebook ayant pour thématique les us et coutumes, les traditions provençales et ce qui touche à l'Histoire du Vaucluse. Les parutions du groupe concernent essentiellement de vieilles cartes postales du début du 20ème siècle et d'anciennes photos.

Téo Comparato est l'unique administrateur et assure le rôle de modérateur du groupe, mais il est épaulé par des membres actifs qui partagent avec lui la même passion. Il veille notamment à ce que les publications des membres ne débordent pas des sujets précisés dans le règlement qu'il a établi. Le nombre croissant d'abonnés est une preuve de l'engouement de nombreux Vauclusiens pour tout ce qui touche au patrimoine de leur région.

Tu es de Mazan

Groupe privé créé en 2014, + 2000 membres

Pascal Mouries avait repris l'administration de *Si tu es de Mazan* alors à l'abandon il y a 6 ans, en partageant régulièrement des photos réalisées lors de balades autour de Mazan.

Sans prétention, le groupe se présentait comme un espace de discussion géré par des bénévoles permettant de partager ses infos, ses bons plans, ou encore les actualités d'autres pages. Pascal Mouries le reconnaît : si facebook est créateur de lien et permet par exemple «à des personnes âgées qui ne peuvent se déplacer de s'informer sur l'actualité de leur commune», les rôles de modérateur et administrateur ne sont pas toujours évidents. «J'aime mon village et je voulais que les gens participent. Mais c'est diffcile de mobiliser du monde».

Le 15 mars, il a décidé de passer la main à Estelle Bernard, devenue la nouvelle administratrice du groupe. Elle réalise un logo et modifie le nom S*i tu es de Mazan* par *Tu es de Mazan.*

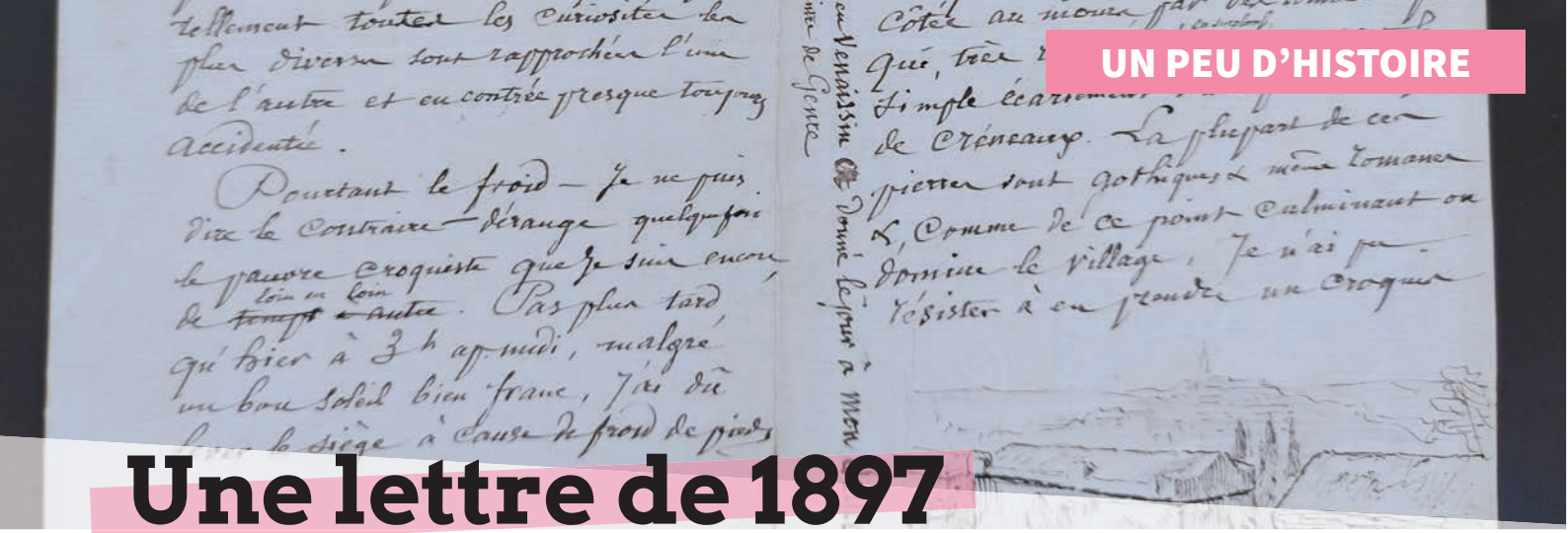

Une lettre de 1897 revient à Mazan

un texte de **Joseph Barruol**

La commune de Mazan a acquis en décembre 2020 une lettre d'un certain M. Robaut qui venait de séjourner dans le Comtat à Carpentras en 1897, chez des amis, pendant presque trois mois, avant de se rendre à Marseille. Cette lettre, adressée à un journaliste et futur directeur du journal Le Figaro, le 29 janvier 1897, comporte une rareté : en effet l'auteur a exécuté pour son ami, un petit dessin des sarcophages de Mazan avec vue sur le village et son clocher…

Pourtant le froid, je ne peux pas dire le contraire, dérange quelque peu le pauvre croquiste que je suis encore de loin en loin. Pas plus tard qu'hier à 3h après midi, malgré un bon soleil bien franc, j'ai du lever le siège à cause du froid de pieds. La gelée de la nuit, recevant le soleil, détrempait le sol et le mouillait si désagréablement, qu'il a fallu lever le siège.

Au contraire, la veille, nous étions allés à deux lieues d'ici et, malgré quelques gouttes d'eau, sorte de petit orage, j'ai pu faire un rare croquis dans un cimetière presque unique en son genre. Placé sur une éminence, ce champ de repos est clos sur deux côtés au moins, par des tombeaux en pierre qui, très rapprochés en surplomb, font par le simple écartement d'une pierre, l'effet de créneaux. La plupart de ces pierres sont gothiques et même romanes. Et comme de ce point culminant on domine le village, je n'ai pu résister à en prendre un croquis. De là nous aurions voulu aller plus loin, mais le temps s'y est opposé…

J'ajoute que ce pays de Mazan en Venaissin a donné le jour à mon Peyrotte Alexis décorateur et ornemaniste et Grand peintre de Genre.*

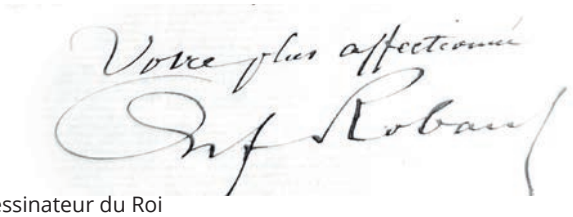

*Alexis Peyrotte né à Mazan en 1769, fut un grand peintre et dessinateur du Roi

**Une lettre doublement précieuse :
pour l'histoire de Mazan et aussi, un peu, pour l'Histoire de France !
123 ans plus tard, cette lettre revient dans le Comtat où elle fut écrite.**

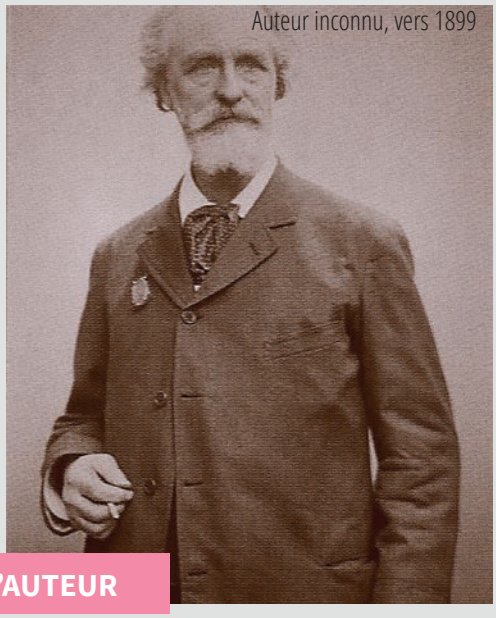

Auteur inconnu, vers 1899

L'AUTEUR

Alfred Robaut (1830-1909)

Célèbre dessinateur et graveur, né à Douai, qui débuta dans l'imprimerie de son père. Il réalisa beaucoup de reproductions et de dessins. Ce fut aussi un grand historien d'art qui écrivit dans de nombreuses revues dont le Journal des Arts.
Il reproduisit et grava des dessins de Delacroix et de Corot dont il fut l'historiographe et se distingua surtout dans le dessin de paysage.

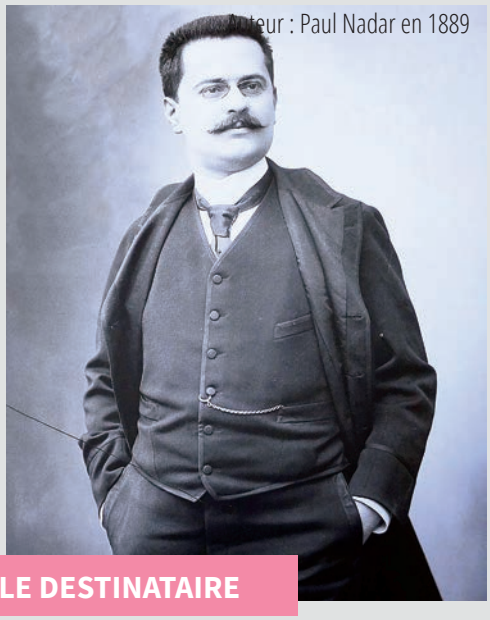

Auteur : Paul Nadar en 1889

LE DESTINATAIRE

Gaston Calmette (1858-1914)

Né à Montpellier, frère du grand bactériologiste Albert Calmette (les vaccins!). Il sera directeur du journal de 1902 à 1914. Il publia, opinions politiques oblige, malheureusement pour lui, une lettre du ministre des Finances de l'époque, Joseph Caillaux, à sa future épouse, qui n'était encore que sa maîtresse, alors qu'il était encore marié à une Mme Gueydan. Celle-ci, affolée et jalouse, le 16 mars 1914, ira tuer, d'un coup de pistolet, le même Gaston Calmette dans ses bureaux de la direction du Figaro. Après ce scandale, le ministre Caillaux, démissionna du gouvernement Doumergue.

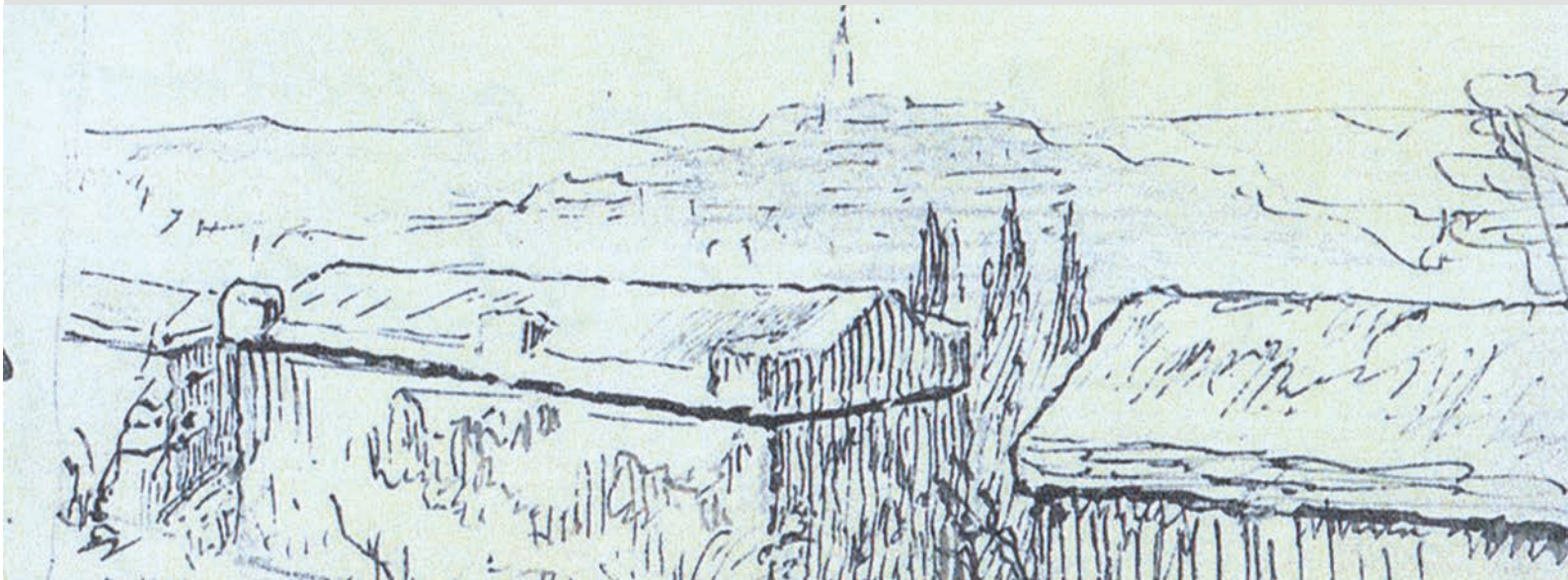

Séances du **Conseil municipal**

14 janvier 2021

Le Conseil Municipal de la commune de MAZAN, s'est réuni en séance à La Boiserie, sous la présidence de M. Louis BONNET, maire, à 17h30.

Vingt-neuf conseillers municipaux ont été légalement convoqués le 8 janvier 2021. Vingt-huit puis vingt-neuf étaient présents ou représentés.

Du fait de l'instauration le 10 janvier à 18 heures d'un couvre-feu pour tout le département, seuls les membres du conseil ainsi que le personnel et les professionnels nécessaires au déroulement de la séance ont pu être accueillis.

Le caractère public des débats, comme les dispositions en vigueur le permettaient, a été assuré par leur retransmission en direct sur le site ainsi que sur la page Facebook de la commune.

Le conseil municipal a accordé une subvention à l'association CATM (Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants Algérie Tunisie Maroc) au titre de l'année 2020.

Il a adopté une décision modificative au budget ville 2020 pour procéder aux ajustements nécessaires par rapport aux prévisions.

Il a accordé une avance au Centre de loisirs Pierre de lune sur la subvention 2021 et a autorisé M. le Maire à signer la convention en découlant.

Il a désigné un de ses membres pour représenter le maire auprès de l'ADCCFF84 (Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêt de Vaucluse)

Il a approuvé le projet de création d'une véranda au Centre de loisirs.

Il a programmé 2 séances de cinéma à La Boiserie et en a fixé les tarifs.

Puis le conseil municipal a pris acte des rapports 2019 des regroupements intercommunaux et des délégataires.

M. le Maire a ensuite rendu compte des décisions municipales qu'il a été amené à prendre depuis la dernière séance du conseil municipal puis des questions diverses ont été abordées.

Tribune libre

Conformément à la loi du 27 février 2002, relative à la «démocratie et aux libertés», les différents groupes politiques du Conseil Municipal disposent d'un espace de libre expression dans le journal de la ville. Cette liberté est valable pour les erreurs de style et d'orthographe. Les propos tenus n'engagent que les auteurs.

Construisons l'avenir de Mazan

Des promesses non tenues !
Lors de la mise en place du nouveau conseil municipal, la majorité proposait un travail d'équipe et de concertation avec l'opposition. Les commissions devaient être des groupes de travail durant lesquels nous avancerions ensemble sur les dossiers importants du village. Or celles-ci se réunissent 3 jours avant le conseil municipal pour nous annoncer ce qui va être soumis au vote. Nous n'appelons pas ça un travail d'équipe !
Quant à la communication, qu'en est-il vraiment ? Merci aux réseaux sociaux grâce auquel nous apprenons énormément sur les actions impliquant la mairie. Malgré l'emploi couteux d'un collaborateur de cabinet, il semble difficile pour la majorité de tenir informé l'opposition sur l'avancée des dossiers en cours et des actions envisagées.
De ce fait, un rendez vous avait été fixé avec Mr Le Maire pour échanger sur le dossier concernant le manque de logement sociaux à Mazan et ces conséquences. A ce jour, nous attendons toujours un retour de la préfecture ou de la mairie. Lors de cette entrevue nous avons été informées de la situation concernant le centre culturel. La convention le liant à la mairie ayant été dénoncé, il a été demandé à l'association de quitter le centre Foussa avant début mai. Une demande de réservation de salles a été effectuée mais sans garantie pour la bonne continuité des activités proposées. Qui va pâtir de cette situation ?
Suite aux problèmes rencontrés par le comité d'animation et le centre culturel, nous serons d'autant plus attentives aux demandes de subventions des associations et au vote du budget prévu courant mars.
Construisons l'avenir de Mazan

Notre village autrement

Des actes...les conséquences...
Après avoir supprimé ou réduit les subventions aux associations dirigées par des bénévoles ne faisant pas partie de la majorité municipale, **il a maintenant été décidé de mettre à la rue les 400 adhérents de l'association « Centre culturel » sans même attendre la fin de la saison !**
Aucun respect pour les adhérents, les professeurs et les salariés.
Tout le contraire de notre projet qui était de municipaliser le centre culturel pour maîtriser, pérenniser et développer les activités avec des tarifs adaptés pour tous. (cf vidéos sur www.notre-village-autrement.fr).
D'après le Maire, l'espace FOUSSA devrait être mis à la disposition de TOUTES les associations mazanaises (pourtant, elles pouvaient déjà y accéder sur demande).
Sur quels critères pourront-elles bénéficier des salles ? nombre d'adhérents, activités ? Aucune information à ce jour.
Aucune visibilité de la politique culturelle et associative.
Dans le même esprit, quid de la politique touristique ?
Le local de l'Office du tourisme a été vendu par le Maire, Mr BONNET. Il n'a rien prévu pour le reloger !
L'Office du tourisme disparu, quelles conséquences économiques pour le village (gîtes, restaurants...) ?
Jusqu'à 10 000 touristes y passaient chaque année.
Le bourg meurt. Pour préserver leur activité, le laboratoire d'analyses, la pharmacie du Cours, l'opticien vont déménager au Piol.
Pour revitaliser la ville, Mazan bénéficie du plan gouvernemental « Petites villes de demain ». Comme d'habitude, notre groupe d'opposition n'est pas associé à la réflexion, si toutefois il y en a une.
A quand des réunions de commissions pour que la démocratie vive ?
A. MUH, M. DUFOUR, S. CLAUDON, J-F. CLAPAUD

Un nouvel Elan pour Mazan

La ville de Mazan est au point mort. La politique menée rencontre l'incompréhension : Fronde contre la Cove ! Départ massif des chefs de service de la mairie ! Confiance renouvelée à un adjoint condamné pour violence sur mineur, avec mise à l'épreuve sur 5 ans ! Démantèlement du comité d'animation et, récemment, du centre culturel ! Un contrôle interne avait été lancé. Mais, brusquement, la démarche a été interrompue, le maire ayant estimé que la directrice Mme Sultana tenait des propos relevant « de la fantaisie, au pire du mensonge » (La Provence). En 4ème vitesse, sans même attendre les résultats du contrôle interne, le maire met fin à la convention avec le Centre culturel. On reproche à sa directrice d'avoir été « juge et partie », en tant qu'élue et responsable du centre culturel. Mais paradoxalement, l'équipe en place procède de la même façon, en maintenant l'adjoint à la scolarité - récemment condamné pénalement - à la présidence de l'association gérant la cantine ! Au dernier conseil, c'est Aimé Navello qui se voit reprocher d'avoir peu construit en matière de logements sociaux, laissant « un héritage » dont la commune se serait bien passée. On sait pourtant qu'il n'y a jamais eu autant de logements sociaux construits sous son mandat ! Il vaudrait mieux que la nouvelle municipalité se projette dans l'avenir, plutôt que de passer son temps à écharper sans cesse, sans raisons solides l'ancienne équipe, dont le bilan en termes d'investissements et de développement économique et culturel restera très positif. Espérons que M. le Maire saura sortir de cette politique politicienne qui ne sert qu'à diviser.
Un nouvel Elan pour Mazan – P. Zambelli, F. Petit, B. Gandon

AGENDA *les Rendez-vous mazanais de avril-mai-juin*

A l'heure où nous rédigeons le bulletin, les salles de réunion de la commune ne sont pas réouvertes au public en raison du confinement. Les évènements inscrits dans cet agenda restent soumis à autorisation de la réouverture des lieux de réunion, par la Préfecture de Vaucluse.

LES MARCHÉS

Marché des producteurs
place du 11 Novembre - les samedis de 8h à 12h
Un panier gourmand à gagner le 1er samedi du mois.

Marché du lundi matin
place du 11 Novembre - de 8h30 à 12h

AVRIL

► **dimanche 4 avril**
Atelier «Dire au revoir à un animal»
14h30 à 16h30 - salle de l'Allée
animé par Sophie Pinel
16h30 à 18h - Atelier «Rester centré» animé par Patrick Dussuel.
Organisé par Argos et Bastet

► **samedi 10 et 24 avril**
Rencontres avec chats et chatons
14h à 17h30 - salle de l'Allée
Organisé par Argos et Bastet

► **dimanche 11 avril**
Atelier «Communication avec les animaux»
14h30 à 16h30 - salle de l'Allée
animé par Sandrine Haubois
Organisé par Argos et Bastet

► **mar 13, ven 16 et sam 17 avril**
Loto en live du club de handball
Organisé par Mazan Ventoux Comtat Handball
mazanventouxcomtathandball.fr

► **mercredi 14 avril**
Atelier plantation
10h à 12h - Bibliothèque municipale
Sur inscription au 04 90 69 82 76 - Bibliothèque municipale Francine Foussa

► **samedi 17 avril**
Atelier «Grains de lire»
10h à 12h - Bibliothèque municipale
Sur inscription au 04 90 69 82 76 - Bibliothèque municipale Francine Foussa

► **dimanche 18 avril**
La foire des artisans et producteurs
Foire organisée par le comité des fêtes avenue de l'Europe
contact :
comite.des.fetes.de.mazan84@gmail.com

► **dimanche 18 avril**
Atelier «Les animaux de la ferme»
14h30 à 16h30 - salle de l'Allée
animé par Corinne Cristianini.
Organisé par Argos et Bastet

► **sam 24 et dim 25 avril**
De ferme en ferme – 10h à 18h
Tous les derniers week-ends du mois d'avril, les agriculteurs ouvrent leurs portes aux visiteurs, une occasion privilégiée de rencontres et de découverte du monde agricole à travers un programme riche et diversifié : visites, dégustations...
www.defermeenferme.com

► **samedi 24 avril**
Journée du souvenir des victimes et héros de la Déportation
18h30 - place de la Résistance
Contact : 04 90 69 70 19

► **dimanche 25 avril**
Atelier «La vie des plantes»
14h30 à 16h30 - salle de l'Allée
animé par Corinne Dechez.
Organisé par Argos et Bastet

MAI

► **samedi 1er mai**
Course de la Solidarité
8h à 12h30 - place du 11 Novembre
Courses, randonnée, circuit VTT,
stands humanitaires et repas à emporter
Organisée par le comité des fêtes et la ville de Mazan
8h30 Course des enfants (moins d'1 km) - 9h Randonnée pédestre - 9h30 Courses 5 et 12km - 9h45 Circuit VTT découverte en famille.
Inscription : www.le-sportif.com
+ d'infos : www.mazan.fr

► **dimanche 2 mai**
Atelier «Dire au revoir à un animal»
14h30 à 16h30 - salle de l'Allée
animé par Sophie Pinel
Organisé par Argos et Bastet

► **vendredi 7 mai**
Barbara Furtuna en concert
20h30 - Eglise St-Nazaire-et-St-Celse
Chants polyphoniques corses.
Sur réservation. www.barbara-furtuna.fr
En partenariat avec la ville de Mazan

► **samedi 8 mai**
Commémoration de la Victoire 1945
11h15 Rassemblement place du 8 Mai
puis dépôt de gerbe place du 11 Novembre
Infos : 04 90 69 70 19

► **du mardi 04/05 au samedi 15/05**
Stages équihomologie enfants, ados et adultes
Divers thèmes : Cheval & musique, savoir-être, parcours insolites, déco-poney, land art...
Évènement ISOFACULTE, Cheval Nature & Santé.
Au centre d'équihomologie du Lucky Horse - 1775 Chemin d'Aubignan 84380 Mazan
25 à 70€ - Infos : 06 74 66 83 45, info@isofaculte.fr

► **samedi 8 et 22 mai**
Rencontres avec chats et chatons
14h à 17h30 - salle de l'Allée
Organisé par Argos et Bastet

► **dimanche 9 mai**
Atelier «Communication avec les animaux»
14h30 à 16h30 - salle de l'Allée
animé par Sandrine Haubois
Organisé par Argos et Bastet

► **dimanche 9 mai**
Bourse aux jouets
Cour de l'école primaire la Condamine
Organisée par les écoliers de de la Condamine

► **Jeudi 13 mai**
Vide-Grenier et vente de gâteaux
place de l'Eglise - toute la journée
au profit des orphelins handicapés de Bamako au Mali, soutenus par l'association LEO et la bibliothèque Michel Huot, Espace Paroissial Notre Dame du Mont Ventoux.

► **samedi 15 mai**
Citoyenneté laïcité
17h à 18h30 - salle de la Poste
Conférence assurée par Jean-Pierre Fraysse, président de la Société d'Action et d'Etudes Laïques. Nous vous proposons une réflexion élargie sur ces deux notions : citoyenneté et laïcité qui constituent le socle de notre République.
Contact : Cercle Républicain
06 22 63 64 09 - site web : cerclerep.mazan.free.fr

► **15 et 16 mai**
Autocross Canteperdrix
sous réserve de l'autorisation préfectorale.
9 catégories dont une junior et une autre 100% féminine. 3 types de véhicules : tourisme, buggy

et kart cross. Des moteurs jusqu'à 450 chevaux et des moteurs de moto jusqu'à 1600 cm3
Coordonnées GPS : 44.074092, 5.106359

► **dimanche 16 mai**
Atelier «Les animaux de la ferme»
14h30 à 16h30 - salle de l'Allée
animé par Corinne Cristianini.
Organisé par Argos et Bastet

► **du 17 mai au 5 juin 2021**
Cinquantenaire du Cercle Républicain de Mazan
Exposition dans le Hall du Pôle culture Francine Foussa
Thème : Liberté, égalité, fraternité ; laïcité, droits de l'homme.Concours de dessin à destination des élèves des écoles primaires de Mazan et de Caromb ainsi que du collège André Malraux.
+ d'infos : Cercle Républicain - 06 22 63 64 09
site web : cerclerep.mazan.free.fr

► **dimanche 23 mai**
Atelier «La vie des plantes»
14h30 à 16h30 - salle de l'Allée
animé par Corinne Dechez.
Organisé par Argos et Bastet

► **samedi 29 mai**
Bourse aux jouets
Cour de l'école maternelle la Condamine
Organisée par l'association Les Pitchouns

► **dimanche 30 mai**
Atelier «Rester centré»
16h30 à 18h - salle de l'Allée
animé par Patrick Dussuel.
Organisé par Argos et Bastet

JUIN

► **en juin**
Exposition du PNR du mont-Ventoux
Bibliothèque municipale
Entrée libre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque
04 90 69 82 76 - Bibliothèque municipale Francine Foussa

► **en juin**
Exposition sur l'écologie et l'environnement
Bibliothèque municipale
Exposition proposée par le collège André Malraux
04 90 69 82 76 - Bibliothèque municipale Francine Foussa

► **mercredi 2 juin**
Atelier «A la manière de Matisse»
10h à 12h - Bibliothèque municipale
A partir de 6 ans. Sur inscription.
04 90 69 82 76 - Bibliothèque municipale Francine Foussa

► **dimanche 6 juin**
Vide-grenier du club de handball
Devant le COSEC Léonce Barras
Organisé par Mazan Ventoux Comtat Handball
mazanventouxcomtathandball.fr

► **dimanche 6 juin**
Atelier «Dire au revoir à un animal»
14h30 à 16h30 - salle de l'Allée
animé par Sophie Pinel
Organisé par Argos et Bastet

► **dimanche 6 juin**
Fête de l'eau
Bords de l'Auzon et place de la Résistance
Fabrication des bateaux par les enfants et autres animations pour petits et grands.
Courses de bateaux et autres animations.
Organisée par l'AUCAM - 06 71 99 39 10

► **samedi 12 et 26 juin**
Rencontres avec chats et chatons
14h à 17h30 - Salle de l'Allée
Organisé par Argos et Bastet

► **dimanche 13 juin**
Atelier «Communication avec les animaux»
14h30 à 16h30 - salle de l'Allée
animé par Sandrine Haubois
Organisé par Argos et Bastet

► **en juin**
Concert méditatif
18h30 - Eglise St-Nazaire-et-St-Celse
Voix et harpe.
Sur réservation. Organisé par la ville de Mazan

► **dimanche 13 et 20 juin**
Elections régionales et départementales
Les conseillers régionaux sont élus dans le cadre de la région, les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du canton.
Contact : mairie de Mazan - 04 90 69 70 19

► **17 juin au 10 juillet**
Tournoi Open de tennis
Tous les jours de 9h à 22h – COSEC Léonce Barras
ouvert aux joueuses et joueurs licencié(e)s FFT. De 4ème série à 3ème série, soit NC (non classé(e)s à classé(e)s 5/6).
Tarif des engagements : 18€ et 15€ pour les -18 ans - Etudiants. Consolante pour tous les perdants du 1er tour.
organisé par le Tennis club de Mazan - 06 02 39 34 52 - dvander84@live.fr

► **vendredi 18 juin**
Cérémonie de commémoration de l'Appel du 18 juin
18h - place de la Résistance
contact : 04 90 69 70 19

► **samedi 19 et dimanche 20 juin**
Salon du baroudeur
place du 11 Novembre, boulevard de la Tournelle et place de la Résistance
Equipements et véhicules de loisirs
Camping car, 4x4, quad, moto, SSV et VTT
Agences de voyage
Petite restauration sur place.
Entrée gratuite et parkings à proximité
Infos : www.sra-assistance.org
Organisé par Sud Raids Aventures et la ville de Mazan

► **samedi 19 juin**
Le Camp des Milles
17h - salle de la Poste
Conférence de Guy Marchot. Il s'agit de l'histoire extraordinaire du Camp des milles, situé à Aix-en-Provence, qui a reçu de 1939 à 1942, de nombreux internés ressortissants de l'Empire Allemand et notamment toute l'intelligentsia allemande qui a fui le régime d'Hitler depuis 1933 et qui s'est installée dans le Sud de la France.
Contact : Cercle Républicain - 06 22 63 64 09
site web : cerclerep.mazan.free.fr

► **dimanche 20 juin**
Atelier «Les animaux de la ferme»
14h30 à 16h30 - salle de l'Allée
animé par Corinne Cristianini.
Organisé par Argos et Bastet

► **lundi 21 juin**
Fête de la musique
place du 11 Novembre
Organisée par le comité des fêtes

► **mercredi 23 juin**
Collecte de sang
15h à 19h30 – La Boiserie
Prise de rendez-vous sur le site resadon.fr

► **samedi 26 juin**
Vide-grenier nocturne
place du 11 Novembre, avenue de l'Europe, place du 8 Mai et route de Caromb
Organisé par le comité des fêtes

► **dimanche 27 juin**
Atelier «La vie des plantes»
14h30 à 16h30 - salle de l'Allée
animé par Corinne Dechez.
16h 30 à 18h Atelier «Rester centré» animé par Patrick Dussuel.
Organisé par Argos et Bastet

Dossier catastrophe naturelle

Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle du fait de phénomènes-réhydratation des sols au cours de l'année 2020 a été déposée auprès de la préfecture. Ce dossier devrait vraisemblablement être traité au cours du 2ème trimestre 2021. La décision de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, si elle aboutit, est prise par arrêté interministériel publié au Journal officiel. Dès publication, les propriétaires de biens possiblement endommagés du fait de ces phénomènes disposent d'un délai très court (10 jours) pour effectuer une déclaration auprès de l'assureur de leur bâtiment.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires à l'école maternelle et élémentaire La Condamine, auront lieu **du lundi 10 mai au mardi 8 juin (impérativement durant cette période).**
Lundi et mardi : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

- **Pré-inscription préalable obligatoire en mairie (dossiers disponibles sur www.mazan.fr)**

Pour être informé toute l'année des informations liées au périscolaire, pensez à vous inscrire à l'alerte SMS.

En soutien

AU COMMERCE LOCAL : UN SONDAGE PROPOSÉ PAR LA COVE, LA PROVENCE CRÉATIVE ET TL CONSULTING

Afin de soutenir le commerce local mazanais, il vous est proposé de participer à ce petit sondage concernant vos habitudes de consommation. Pour y accéder, il vous suffit de scanner avec votre smartphone le QR code suivant, ou bien de vous rendre sur le lien indiqué en dessous de celui-ci.

https://urlz.fr/eQea

Naissances

DÉCEMBRE
LANGLET Paloma
SCHOULLER DI MARIA Yanna
DIARRA ARRIGHI Candice
LAVOREL Soan
CABOT Gabriel
JIMENEZ AIRAULT Luis

JANVIER
MEROUANE Anas
ZOUINE Inès
MOUQUE Roxane
DAMOISEAU Lola

FÉVRIER
FAVETTE Ethan
MONTALIBET Alyah
JEAN GERMAIN Romy
RHAILANE Isaac, Youssef

Mariages

AFKIR Mourad et **EL ABDELLAOUI** Khadija

BAUDOIN Anthony et **LE CORRE** Anaïs

PEREZ Cédric et **BENJAMINS** Fauve

Décès

DÉCEMBRE
GRILLI Raymonde
LEONETTI Jean
DESJARDINS Régine

JANVIER
PICARD Josiane
POINTET Daniel
AUGIER Serge
BEZAUDIN André
BARTOLOTTA Guiseppe
HAAS Marie
DUBOURG Gérard
CHATAIN Françoise
MICHELOD Mauricette
LENOBLE Josiane
ROULPH Marie
GRIFFON Jean
ARNAUD Georgette
HORARD Huguette
RIPERT Bernard
RIÉRA Henriette
DE HARO - GONZALEZ Marie
MAÇON Claude

FÉVRIER
ROGIER Claude
SOTO Yves
MATHIEU André
CLERICI Yvonne

Les permanences

EN MAIRIE 66 bd de la Tournelle

Accueil : 04 90 69 70 19
Architecte conseil : Les 2e et 4e jeudis du mois, sur rdv auprès du service Urbanisme 04 90 69 47 87
SOLIHA 84 (opération façade) : Le 2e jeudi du mois, sur rdv (04 90 69 70 19)
Le conciliateur de justice : Les permanences en mairie ont lieu sur RDV (04 90 69 70 19) le 28 avril, le 26 mai et le 23 juin.

CCAS 424 chemin des écoliers

Pôle social de la Condamine :
04 90 69 52 55
Conseil en formalités administratives. Tous les jours sauf mardi après-midi sur rdv et vendredi après-midi.
Assistante sociale : Le 1er mercredi du mois, les 2e, 3e, 4e jeudis du mois sur rdv - 04 90 63 95 00 ou 09 63 60 90 36

RASED 434 chemin des écoliers

PMI : 1er et 3e mardis du mois de 9h à 12h
04 90 63 95 00
Point écoute «le passage» : 2e mercredi après-midi du mois sur rdv
AERE : 2e jeudi apm du mois sur rdv
AMAV : 2e vendredi du mois apm sur rdv
04 90 86 15 30
Mutuelle de santé : mardi 8h30-17h, jeudi 13h30-17h sur rdv : 06 74 95 58 22

Numéros d'urgence

Pompiers : 18
Samu : 15
Police Secours : 17
Police municipale : 04 90 69 77 28
Commissariat Carpentras : 04 90 67 62 00
Gendarmerie Carpentras : 04 90 63 09 00
Urgences Hôpital Carpentras : 04 32 85 90 00
Pôle Santé : 04 32 85 88 88
Maternité Carpentras : 04 32 85 88 88
Synergia Polyclinique : 04 32 85 85 85
Centre Anti-Poison : 04 91 75 25 25
Centre Grands Brulés : 04 91 94 16 69

Médecins de garde

Dr Brenguier : 04 90 69 77 58 (Mazan)
Dr Casegas : 04 90 65 92 12 (Bédoin)
Dr Caut-Poitout : 04 90 69 63 15 (Mazan)
Dr Coste : 04 90 69 77 68 (Malemort-du-Comtat)
Dr Emphoux : 04 90 65 92 12 (Bédoin)
Dr Gubert : 04 90 65 92 12 (Bédoin)
Dr Hansberger : 04 90 65 92 12 (Bédoin)
Dr Lunadier : 04 90 61 80 27 (Mormoiron)
Dr Blanchard Marmottan : 04 65 02 00 40 (Malemort-du-Comtat)
Dr Nadra : 04 90 61 88 96 (Villes-sur-Auzon)
Dr Daniel Turturica : 04 90 69 70 17 (Mazan)

AVRIL

samedi 3, dimanche 4 Dr Emphoux
lundi 5 Dr Turturica
Samedi10, dimanche 11 Dr Lunadier
Samedi 17, dimanche 18 Dr Gubert
Samedi 24, dimanche 25 Dr Caut Poitout

MAI

Samedi 1, dimanche 2 Dr Blanchard-Marmottan
Samedi 8, dimanche 9 Dr Brenguier
Jeudi 13, vendredi 14 Dr Turturcia
Samedi 15, dimanche 16 non communiqué
Samedi 22, dimanche 23 Dr Casegas
Lundi 24 mai Dr Casegas
Samedi 29, dimanche 30 Dr Caut-Poitout

JUIN

Samedi 5, dimanche 6 Dr Blanchard-Marmottan
Samedi 12, dimanche 13 Dr Lunadier
Samedi 19, dimanche 20 Dr D.Turturica
Samedi 26, dimanche 27 Dr D.Turturica

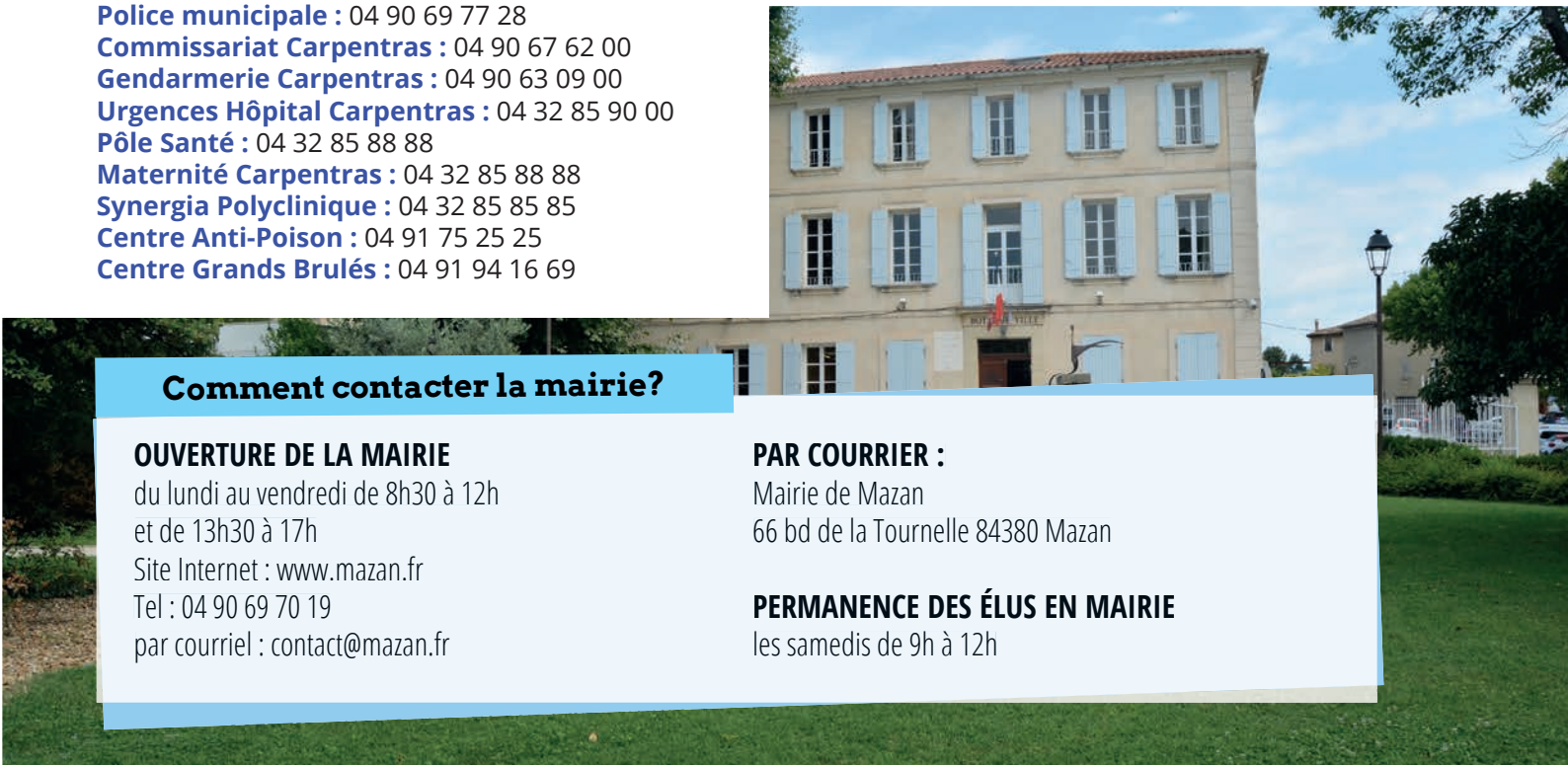

Comment contacter la mairie?

OUVERTURE DE LA MAIRIE
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Site Internet : www.mazan.fr
Tel : 04 90 69 70 19
par courriel : contact@mazan.fr

PAR COURRIER :
Mairie de Mazan
66 bd de la Tournelle 84380 Mazan

PERMANENCE DES ÉLUS EN MAIRIE
les samedis de 9h à 12h

LA FOIRE DES ARTISANS ET DES PRODUCTEURS

Dimanche 18 avril 2021 - 8h à 18h
avenue de l'Europe

Nombreux exposants, producteurs et artisans locaux

Dossier d'inscription disponible en mairie ou sur www.mazan.fr

Organisée par le comité des Fêtes

COURSE DE LA SOLIDARITE

Samedi 1er mai 2021
place du 11 Novembre - 8h à 12h30

Courses, randonnée, circuit VTT,
stands humanitaires et repas à emporter

Inscription : www.le-sportif.com

Organisée par le comité des fêtes et la Ville de Mazan

SALON DU BAROUDEUR

Samedi 19 juin 2021 de 9h à 20h
Dimanche 20 juin 2021 de 9h à 18h

place du 11 Novembre, bd de la Tournelle
et place de la Résistance

Equipements et véhicules de loisirs
Camping-car, 4x4, quad, moto, SSV et VTT
Agences de voyage

Entrée gratuite, petite restauration sur place
et parkings à proximité
Infos : www.sra-assistance.org

Organisé par Sud Raids Aventures et la ville de Mazan
www.sra-assistance.org/salon-du-baroudeur

SRA
SUD RAIDS AVENTURES
SALON DU BAROUDEUR

Envie de partir à l'aventure ?
Faites d'un rêve une destination !